

Rapport d'activité 2024



Réserve Naturelle
RAVIN DE VALBOIS



Chevêchette d'Europe © G. Foulon



Sommaire

Introduction	1
1. Falaise	2
2. Pelouse	6
3. Forêt	12
4. Ruisseau	16
5. Prairie	17
6. Connaissance du patrimoine naturel	18
7. Insertion locale	21
8. Réglementation	28
9. Administratif	30
10. Échanges réseau gestionnaires	32
Liste des sigles et des acronymes	33

Lien de téléchargement du plan de gestion 2017-2026 :

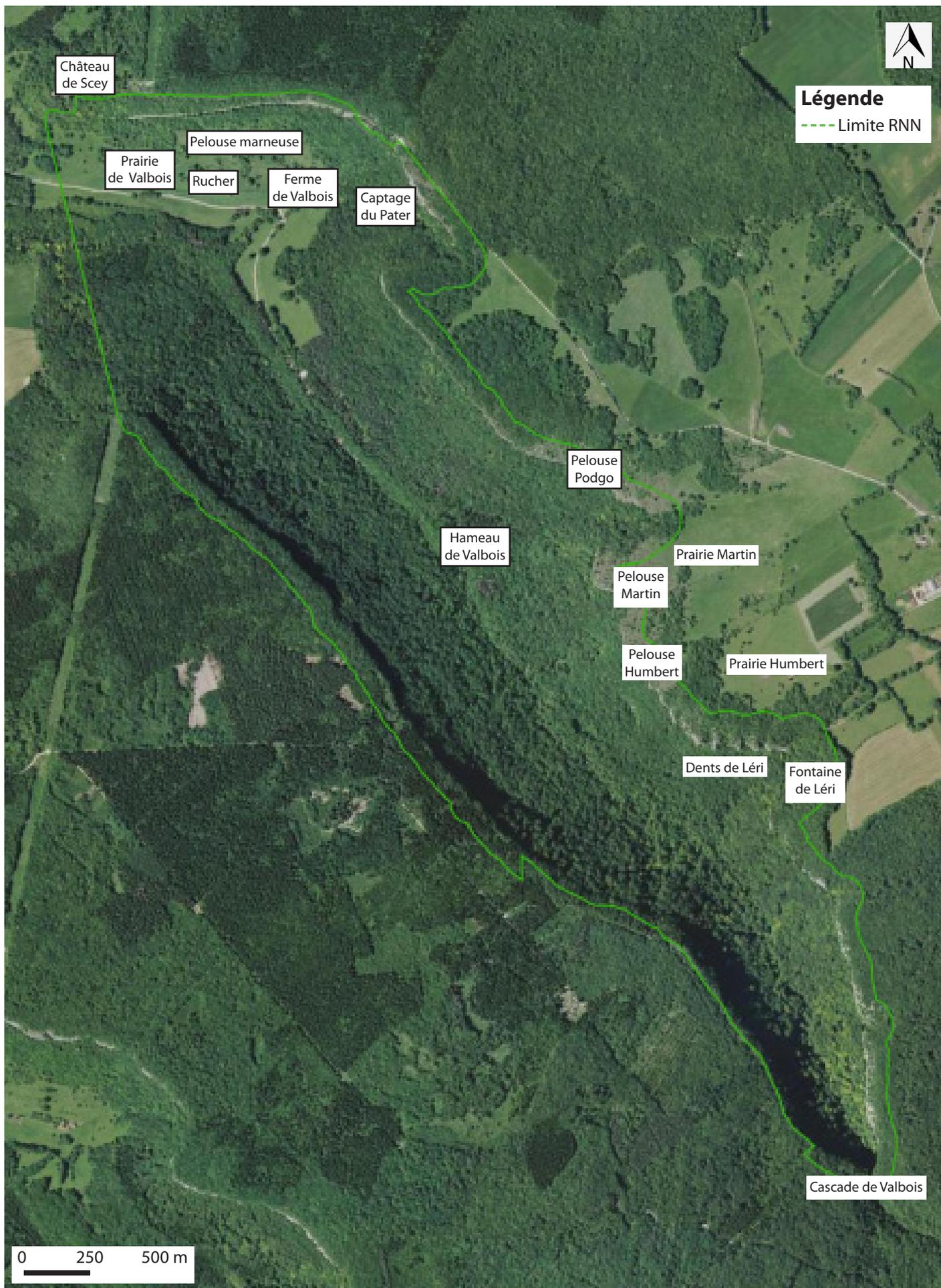
<https://cen-franche-comte.org/nos-sites-protéges/reserve-naturelle/rnn-ravin-de-valbois>

Crédits photographiques : © F. Ravenot sauf mention contraire

Référence du rapport : CRETIN E., RAVENOT F. & BARTHOULOT A., 2025. Rapport d'activité de la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, Cléron, 32 p.

Lieux-dits de la réserve naturelle nationale du ravin de Valbois

Communes de Cléron et Chassagne-Saint-Denis (25)



Introduction

Suite au départ en retraite bien méritée de D. Langlois en mars, le nouveau conservateur, E. Cretin, arrivé fin octobre 2023, a pris progressivement « ses marques » avec ses nouveaux collègues (y compris les ânes) au sein du CEN* et dans la RNN.

En dehors de la mise en œuvre des actions courantes figurant dans le plan de gestion en cours, l'accent a été mis en 2024 sur la forêt, et notamment sur la poursuite du deuxième cycle de remesure du Protocole de suivi dendrologique des réserves forestières (PSDRF). Complémentairement à ce protocole, la RNN a intégré l'Observatoire des forêts comtoises. Cet observatoire, piloté par l'Université de Franche-Comté, a pour objectifs de documenter et de suivre, sur le long terme, le dépérissement forestier et ses conséquences à l'échelle régionale.

L'année 2024 a été marquée par une très bonne collaboration avec le GAEC du Pater afin de gérer l'ensemble des pelouses marnicoles situées dans le versant des anciennes vignes de Valbois.

Quant à l'amélioration de la connaissance, la découverte de la chevêchette d'Europe, petite chouette de montagne, vient enrichir encore un peu plus la diversité biologique de la RNN.

*Les sigles et les acronymes sont définis en fin de rapport.



1. Assurer la préservation des habitats rupestres et des espèces associés

10 Mieux connaître les habitats de falaise

10.1 Développer les connaissances sur les habitats de falaise

• Actualisation de l'inventaire des chiroptères des habitats rupestres

L'année 2024 a été mise à profit par J. Langlade, chargé de missions au CEN, pour rechercher deux espèces caractéristiques des falaises : le vespère de Savi (*Hypsugo savii*) et le molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*). Au total, 7 enregistreurs automatiques de type AudioMoth ont été répartis en bordure des corniches adret du ravin, du 30 juillet au 04 août. Parmi les 18 espèces différentes identifiées, le vespère de Savi a été noté de manière certaine dans 3 secteurs du vallon de Valbois (Curon, Dents de Léri et Cul Blanc). Le molosse de Cestoni n'a, quant à lui, pas été identifié lors de cet échantillonnage.



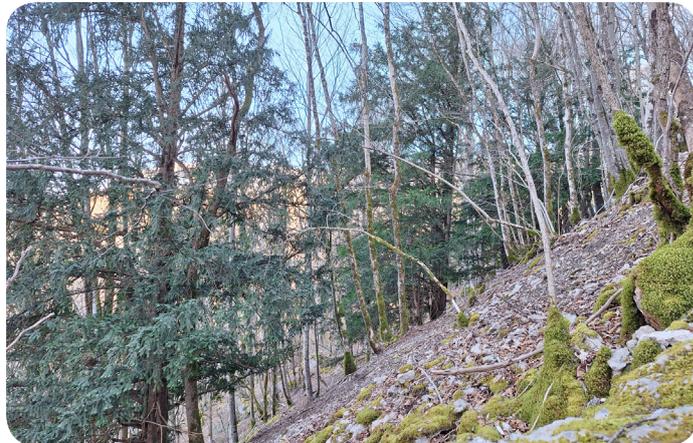
Vespère de Savi (*Hypsugo savii*) © D. Combrisson

Les nombreux contacts de vespère de Savi au niveau des Dents de Léri laisse supposer la présence d'un gîte de reproduction dans ce secteur qui serait à rechercher dans les prochaines années.

• Impulser des travaux d'étude permettant d'améliorer la connaissance des habitats rupestres

Un projet de recherche sur les populations d'arbres en falaises et leur rôle éventuel comme zones refuge dans les falaises de l'Arc Jurassien a été initié avec l'Université de Franche-Comté. Ce projet s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire regroupant des chercheurs et enseignants-chercheurs des laboratoires Chrono-environnement et ThéMA ainsi que de chercheurs de l'ISEM (Université de Montpellier).

Un premier inventaire des ifs communs (*Taxus baccata*) dans la RNN et ses abords a été initié au printemps 2024



Ifs communs (*Taxus baccata*) en forêt de Valbois

par une étudiante, I. Softic, encadrée par l'Université de Franche-Comté. Cet inventaire a donné lieu à un rapport d'étude où il ressort que les falaises de la RNN servent de refuges à l'if, ce qui permet de mieux comprendre les préférences écologiques et les schémas de répartition de l'espèce. Les orientations futures de la recherche comprennent l'échantillonnage des arbres sur les falaises, leur datation et la comparaison des données avec d'autres régions afin d'améliorer la compréhension de l'écologie de ce conifère.

10.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

• Oiseaux

L'année 2024 n'a pas été favorable pour les oiseaux rupestres. Le printemps très pluvieux est très certainement en grande partie responsable de ce constat. Cela n'a pas permis d'assurer pleinement la surveillance et le suivi de l'avifaune de la RNN.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)

Dès le 16 janvier, un individu est observé en vol au-dessus



Faucon pèlerin (mâle)

du ravin. Le couple est présent le 25 janvier à proximité du secteur de nidification de 2023. Les 7 et 8 mars, les 2 individus sont toujours dans ce même secteur. Ensuite, un seul oiseau est observé en vol les 25 mars, 18 et 30 avril puis le 13 mai. Par la suite, aucun oiseau ne sera contacté. Il est fort probable qu'un couple ait niché cette année mais aucun jeune volant n'a été observé.

T. Petit, membre de la LPO BFC et observateur régulier dans la RNN, nous a signalé à deux reprises la présence d'un renard sur la vière où le faucon pèlerin s'était reproduit en 2023. Ce site de nidification étant accessible aux prédateurs terrestres, cela laisse supposer la destruction d'éventuelles nichées. Ce fut peut-être le cas en 2024 ?

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*)



Présence d'un renard à proximité de l'aire du faucon pèlerin © T. Petit

Un mâle chante les 3 janvier et 28 février. Malgré la localisation d'un individu (bien camouflé) le 21 mars, a priori en position de couvain (vière aval de l'aire classique), l'observation des 2 adultes totalement à découvert le 18 avril laissait peu d'espoir quand à une reproduction effective en 2024. Deux soirées d'écoute (2 et 17 juillet) n'ont pas permis de localiser d'éventuels jeunes grands-ducs. Seul le mâle s'est de nouveau manifesté en poussant son chant habituel.

Le grand-duc d'Europe ne se sera donc pas reproduit en 2024.



Grand-duc d'Europe (femelle) au repos

Grand corbeau (*Corvus corax*)

Observé dès le début de l'année (1 individu le 03/01), un couple occupe le territoire à partir du 21 janvier et ce, jusqu'au moins le 19 juin. Durant toute cette période, aucune preuve de nidification certaine n'est apportée. Depuis que le grand-duc d'Europe a élu domicile dans le Ravin de Valbois, et malgré les nombreuses observations réalisées tout au long de l'année, le grand corbeau est semble-t-il beaucoup plus à l'étroit...

A noter : 5 individus volaient ensemble le 28 janvier et le 25 février, et le 3 et le 22 novembre.

Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*)

Le premier individu est observé le 28 février. Des oiseaux reproducteurs sont vus au cours du printemps/été sur les secteurs de falaise en fond de ravin (2 individus), à Cul Blanc (5 individus le 10 mai et 6 individus le 17 juillet) et à la Touvosse (3 individus le 7 mars). Le nombre de couples nicheurs reste stable dans la RNN.



Site de nidification de l'hirondelle de rochers

Martinet à ventre blanc (*Tachymarptis melba*)

Il est encore bien difficile cette année d'apporter les précisions escomptées quant à la nidification du martinet à ventre blanc. Seulement 5 observations ont été notées dans la RNN entre le 27 mai (3 individus) et le 17 juillet (2 individus). Les oiseaux sont vu généralement en action de chasse, à haute altitude, sauf le soir du 17 juillet où 2 adultes tournoient dans le fond du vallon.

Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)

Le tichodrome fréquente les falaises de la RNN du 5 janvier au 08 mars, date de la dernière observation de l'hiver 2023/2024. A l'automne suivant, il est de retour le 17 octobre avec la présence de 2 individus. Ces mêmes oiseaux (?), revus le 23 octobre, fréquentent de nouveau la falaise de Cul Blanc le 12 décembre. Le dernier individu de l'année est vu, toujours sur le même secteur, le 30 décembre. Ces observations confirment son statut d'hivernant régulier sur les falaises de la RNN.

11 Favoriser le bon état de conservation des habitats de falaise

11.1 Limiter la fréquentation sur les corniches de l'adret en canalisant la fréquentation autour du site du Château de Scey

• Accès motorisé au Château de Scey et à la RNN

Un seul comité de pilotage, portant essentiellement sur le volet financier pour la poursuite des travaux de consolidation des ruines du château, a eu lieu le 28 novembre.

L'intervention d'un architecte étant nécessaire, les démarches administratives ont été rallongées et non pas permises de poursuivre les travaux envisagés en 2024 (phase 14). Cette tranche est donc reportée en 2025.



Panneau d'accueil du château et de la RNN au parking « Champey »

Quant au volet valorisation, les 2 panneaux d'accueil du château ont été implantés à Chassagne-Saint-Denis et au parking Champey, à Scey-Maisières. Ils devraient permettre de canaliser plus encore la fréquentation. Sur le plateau, on remarque dès à présent une circulation motorisée moins conséquente que par le passé sur le chemin communal menant du village de Chassagne-Saint-Denis à l'entrée du château (barrière métallique à la Tranchée).



Parking et panneau d'accueil du château à Chassagne-Saint-Denis

Sollicités par la CCLL pour étoffer le dossier de presse lié à l'ouverture du public, nous avons apporté des

informations complémentaires sur la RNN.

Un événement festif organisé par la CCLL sur le site médiéval, prévu initialement en mai, a été finalement annulé pour des raisons organisationnelles internes à la collectivité.

Le panneau « Voie sans issue », situé au carrefour des « Granges-Martin » a été implanté par la commune de Cléron au printemps.

Comme discuté avec les élus de la CCLL lors de la visite de la RNN (cf. 71), une mise en cohérence de la réglementation de la circulation motorisée sur le chemin communal entre Cléron et Chassagne-Saint-Denis serait souhaitable.

• Entretien annuel du sentier de la RNN

Si un entretien minime a dû être effectué sur les différents secteurs de pelouses, la chute d'arbres dans la partie forestière a demandé un travail conséquent afin de sécuriser le cheminement. Les arbres tombés ont été billonnés et laissés sur place (13 et 23 février).



Coupe d'arbres sur le sentier pédestre de la RNN

De très gros arbres sont également tombés sur le sentier montant aux ruines du château (portion du sentier reliant les locaux du CEN à la RNN). Pour des raisons de sécurité, il a été fermé aux usagers par le propriétaire. Une déviation contraint désormais les marcheurs à se rendre à la RNN et au château en faisant le détour par le chemin rural en direction des « Granges-Martin ». Le tracé du sentier de la RNN mentionné sur les supports de



Fermeture du sentier pédestre sous le château

communication (panneau d'information et plaquette de la RNN) ne sont désormais plus d'actualité.

11.2 Limiter tout dérangement en période de nidification

Cf. 80-2 & 81-2

• ASA de Flagey

Un entretien téléphonique a eu lieu avec le président de l'ASA de Flagey afin d'informer les propriétaires forestiers situés en amont du ravin sur la sensibilité du site et sur la nécessité de maintenir la quiétude des oiseaux rupestres en période de reproduction. Il est préconisé aux propriétaires forestiers de ne pas intervenir en bordure de falaise du 15 février au 31 juillet avec maintien d'un écran végétal d'au moins 20 mètres.

• Chasse privée de Chassagne-Saint-Denis

Le 9 juillet, une rencontre a eu lieu avec P. Briquez, adjudicataire de la chasse privée des communaux de Chassagne-Saint-Denis, concernant la chasse aux chiens courants (cf. 71).



2. Assurer la préservation des habitats de pelouse et des espèces associés

20. Mieux connaître les habitats de pelouse

20.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

• Flore

Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

Vingt pieds de cet ophrys protégé sont dénombrés le 6 juin en pelouse de corniche, sur la station « historique ».



Ophrys abeille

Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*)

Quatre pieds sont relevés le 5 septembre (34 en 2021 et 19 en 2023), dont 2 sur le quadrat de 5 x 9 m².

La station suivie semble de moins en moins favorable à l'espèce du fait de la densification de la strate herbacée. Cette spiranthe a également été notée disséminée dans les pelouses environnantes : au moins 40 pieds dans le parc Martin le 5 septembre, 20 pieds minimum dans le parc Martin bis le 6 septembre et, fait nouveau, au moins 1 pied dans le parc Humbert ce même jour.

Ophioglosse vulgaire (*Ophioglossum vulgatum*)

Une floraison importante est observée au cours du printemps 2024. 218 pieds (dont 54 pieds fertiles), soit une densité de 6,1 pieds/m², ont été dénombrés le 19 avril sur la station suivie en pelouse marnicole.

Plusieurs dizaines de pieds disséminés ont également été recensés ailleurs sur ce secteur. Le travail d'entretien de la pelouse marneuse (mise en lumière importante de la strate herbacée) réalisé au cours de l'hiver 2023/2024 a sans doute favorisé cette plante héliophile.

Observée dans les 3 parcs, des pieds ont aussi été découverts en grand nombre en contre bas du versant, au delà de la clôture fixe, suite au défrichage réalisé en accord avec le GAEC du Pater.

Plantain maritime (*Plantago maritima* subsp. *serpentina*)

La station de ce plantain est toujours présente sur le chemin carrossable menant de Cléron à Chassagne-Saint-Denis.

• Invertébrés

Azuré du serpolet (*Maculinea arion*)

Ce papillon n'a pas fait l'objet de recherche spécifique cette année.

Écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)

Cette écaille a été observée de façon opportuniste le 29 juillet le long de l'ourlet à géranium sanguin et le 31 juillet en forêt d'adret.

Plusieurs espèces quasi-menacées (NT) ont été observées au cours du transect rhopalocères et de façon opportuniste sur la RNN (cf. 21-8) : plusieurs observations du **sylvandre helvétique** (*Hipparchia genava*) entre le 25 juin et le 5 septembre et de la **dryade** (*Minois dryas*) entre le 5 août et le 05 septembre avec un maximum de 10 individus dans les pelouse marneuses le 05 août.

La **bachante** (*Lopinga achine*) n'a pas été observée dans son habitat de prédilection cette année. Aucune observation du **damier de la succise** (*Euphydryas aurinia*) n'est à noter également.

Chez les zygènes, notons la seconde observation du **zygène de l'orobe** (*Zygaena osterodensis*), espèce observée par T. Petit le 22 juin sur la pelouse du sentier, en aval de la RNN. Par contre, le **zygène de Faust** (*Zygaena fausta*) n'a pas été revu.



Zygène de l'orobe © L. Taurand (Lepinet)

• Oiseaux

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Pour la 5^{ème} fois depuis 2012, le protocole de suivi des oiseaux remarquables des milieux ouverts de la RNN et des communaux de Chassagne-Saint-Denis a été reconduit cette année. Les conditions météorologiques n'ont malheureusement pas permis d'effectuer le nombre

de passages défini dans la méthode par quadrats. Toutefois, cette nouvelle campagne de terrain apporte des résultats tout à fait satisfaisants au regard des années précédentes.

Les 5 quadrats ont tous fait l'objet d'au moins 3 passages chacun, entre le 14 mai et le 12 juillet. Dix-neuf couples ont été localisés sur les communaux de Chassagne-Saint-Denis, dont 1 en bordure de RNN. A Cléron, dans la prairie de Valbois, pas moins de 8 couples ont été comptabilisés dont 7 dans la RNN. Sur l'ensemble de la zone d'étude, 27 couples ont été dénombrés, soit 8 couples supplémentaires par rapport au précédent suivi de 2021.



Nourrissage d'une jeune pie-grièche écorcheur en prairie de Valbois

On constate donc une augmentation globale du nombre de couples nicheurs, comme cela fut déjà le cas entre 2018 et 2021. En prairie de Valbois (quadrat 5), la population a augmenté de manière significative passant de 3 en 2021 à 8 en 2024. C'est le nombre de couples le plus conséquent jamais observé dans ce secteur. Rappelons que la disparition d'une haie, voire même d'un simple buisson, peut immédiatement entraîner la réduction de la population de pie-grièche écorcheur d'un suivi à l'autre. Un travail d'information est clairement à mener auprès des agriculteurs locaux pour maintenir voire augmenter la population de cette espèce, en particulier sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis.



Haie favorable à la nidification de la pie-grièche écorcheur à Valbois

Alouette lulu (*Lullula arborea*)

Comme précisé en introduction de ce chapitre consacré à l'avifaune des milieux ouverts, ce printemps pluvieux

n'a pas facilité le dénombrement de l'alouette lulu sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis. Le suivi 2024 pour cette espèce reste largement incomplet. Seuls les quadrats 1, 2 et 4 ont été parcouru (14 mars, 27 mai, 6 juin et 2 juillet). L'alouette lulu étant absente du quadrat 3 depuis le début du suivi, il a été volontairement écarté. Trois à 4 couples ont été localisés dans le quadrat 1, dont 1 minimum sur la RNN (pelouse Martin bis/pelouse Podgo). Dans le quadrat 2, 2 à 3 couples nicheurs ont été localisés. On estime donc la population d'alouette lulu entre 5 à 7 couples en 2024, contre 4 couples nicheurs recensés en 2021.

Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*)

Un mâle chanteur est entendu les 8 et 11 avril dans les anciennes vignes de Valbois.

Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

Les écoutes des 9 mai, 7 et 26 juin, couplées avec la pose de capteurs sonores AudioMoth du 26 juin au 9 juillet, n'ont pas permis d'attester la présence de l'engoulevent de nouveau cette année.

21. Favoriser le bon état de conservation des habitats de pelouse

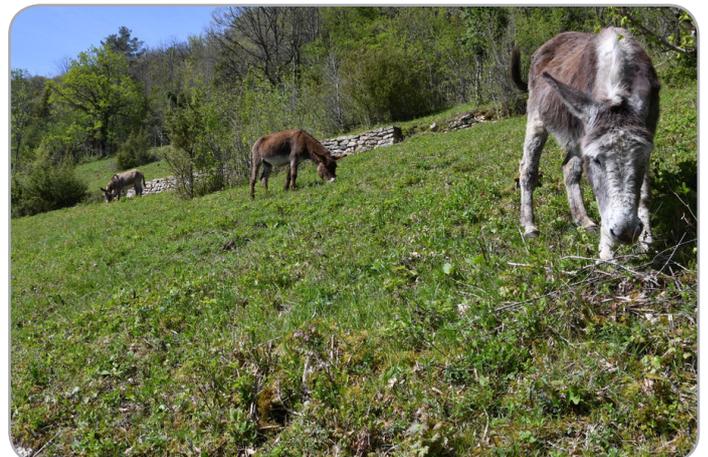
21.1 Maintenir l'hétérogénéité de la strate herbacée

• Pâturage des ânes

En début d'année, les 6 ânes du CEN pâturent les pelouses du plateau. Ils y restent jusqu'au 25 mars, passant d'un parc à l'autre dès que les rejets arbustifs sont bien aboutis, notamment les noisetiers. Un affouragement complémentaire avec du foin est effectué au moins 2 fois par semaine durant toute cette période.

Le pâturage dans les pelouses marneuses débute donc le 25 mars (parc 1). Les 3 parcs sont successivement pâturés jusqu'à la fin juin. Le pâturage est complété par 4 ânes supplémentaires (Innocent, Coco, Justin et Titounet) appartenant à C. Paratte du 22 mai au 26 juin.

L'ensemble du troupeau quitte les pelouses marneuses



Pâturage des ânes en pelouse marneuse (parc 2)

le 26 juin. Les 6 ânes du CEN pâturent ensuite la pelouse Podgo jusqu'au 29 juillet, date du transfert en direction de la pelouse marneuse de Colonne (Scey-Maisières).

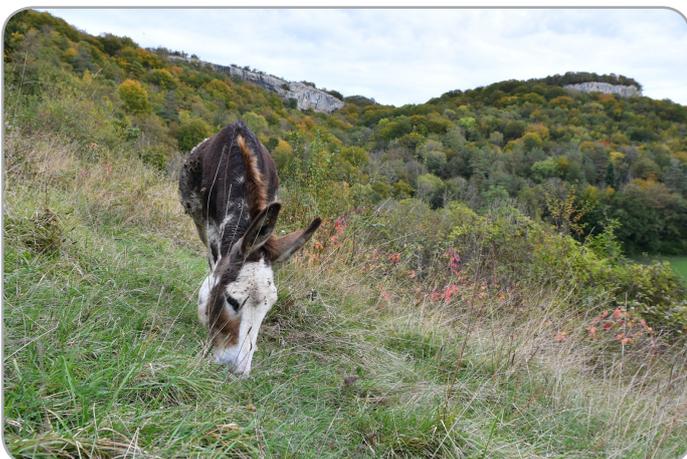
Au cours de l'été (24 juin et 1^{er} juillet), le versant des anciennes vignes est cloisonné en 3 parcs par la pose de clôtures fixes électriques ; ces travaux sont réalisés en régie avec l'aide des techniciens C. Paratte et C. Prêtre, techniciens milieux naturels du CEN, et C. Trebaol (stagiaire).



Cloisonnement des parcs de la pelouse marneuse

A l'automne (16 septembre), un léger entretien des linéaires de clôture est réalisé.

Le retour dans les pelouses marneuses de la RNN se fait le 11 septembre. En accord avec le GAEC du Pater, (cf. 51.3), les ânes vont pâture le bas du versant des pelouses marnicoles situées sous les parcs des anciennes vignes. Pour rappel, ce secteur avait fait l'objet de travaux de réouverture conséquent au cours de l'automne-hiver 2023-2024. Deux parcs électrifiés avec des clôtures mobiles, d'une surface totale d'environ 1 ha, seront ainsi pâturés par les ânes durant 2 mois. Le transfert des animaux vers le plateau se fait le 12 novembre, tout d'abord sur la pelouse du tas de bois (hors RNN) débusonnée en 2021, puis le 29 novembre dans la pelouse Humbert et en enfin le 23 décembre dans le parc Martin.



Nougat en pelouse marneuse, sous les anciennes vignes de Valbois

• Expérimentation d'un pâturage bovin

En parallèle, un test de pâturage avec 4 jeunes Limousines appartenant au GAEC du Pater est engagé sur les anciennes vignes de Valbois. Il s'agit d'expérimenter l'abroustissement des bovins sur les ligneux délaissés jusque là par les ânes (rejets de cornouiller, de bourdaine et de tremble). Ainsi, 4 vaches arrivent le 23 juillet dans le parc 1 puis pâturent successivement les parcs 2 et 3 jusqu'au 30 octobre. L'expérimentation est jugée plutôt positive. A notre grande surprise, les jeunes bovins ont rapidement montré un fort intérêt pour le cornouiller sanguin avec des résultats très encourageants après quelques semaines de pâturage.



Consommation du cornouiller sanguin par les jeunes Limousines

En collaboration avec le GAEC du Pater, l'ensemble du versant des pelouses marnicoles, soit environ 4 ha répartis en 5 parcs, font désormais l'objet d'un pâturage conservatoire asin et bovin.

• Fauche de la prairie des ruches

G. Viprey fauche sa parcelle le 22 juillet. La fenaison se déroule les 23, 24 et 25 juillet, dans de bonnes conditions météorologiques. Le fourrage est stocké dans la cabane des ânes à Chassagne-Saint-Denis et pour partie dans le garage du CEN à la zone artisanale de Cléron.



Ramassage et mise en sac du foin dans la prairie du rucher

• Espèces exotiques envahissantes

La station de station de **solidage du Canada** (*Solidago canadensis*) semble désormais éradiquée. Pas d'arrachage

de pied cette année. Toutefois, une veille est nécessaire. Le **sumac de Virginie** (*Rhus typhina*), présent dans la haie séparant la parcelle du rucher et la prairie de Valbois, est à surveiller.



Sumac de Virginie en bordure de prairie de Valbois

21.2 Maintenir un couvert arbustif proche des 25 % et de hauteur réduite (< 5 mètres)

• Recoupe des rejets arbustifs

Au cours de l'année 2024, un important travail a été mené en régie avec 10 chantiers réalisés entre le 12 janvier et le 20 décembre, auxquels il faut ajouter 5 chantiers menés en collaboration avec la MFR des Fins. Il s'agit de contrôler les rejets arbustifs très présents sur l'ensemble des pelouses marnicoles du versant (secteurs des anciennes vignes et sous les vignes). Les produits de la coupe ont été ratissés et exportés ou brûlés selon les cas.



Coupe des rejets arbustifs

Pelouse marneuse (anciennes vignes)

La MFR est intervenue sur ce secteur les 24 janvier ainsi que les 13, 20 et 27 novembre et le 4 décembre.

Pelouse marneuse (sous les anciennes vignes)

Le travail de réouverture de ce secteur enrichi depuis plusieurs années a nécessité un travail important en régie. Cela a permis de restaurer environ 1 ha de pelouse marnicole et recréer une continuité avec la prairie de Valbois. Dès le printemps, ces travaux ont favorisé la floraison de nombreux pieds d'ophioglosse commun.



Secteur de pelouse sous les vignes après débroussaillage

Pelouse du plateau (pelouse Martin)

Secondairement, des travaux de réouverture et de contrôle des rejets ligneux ont également été menés sur la pelouse Martin lors du chantier d'automne ados (cf. 73-2) et du chantier participatif le 16 novembre. Les travaux se sont concentrés tout d'abord sur l'entrée du parc puis au niveau des bacs à eau servant à l'abreuvement des ânes. **Mentionner dates travaux effectués en régie également.**

• Pâturage des ânes

État corporel

L'état corporel des 6 ânes est noté à plusieurs reprises au cours de l'année. Globalement, leur état est jugé bon. Toutefois, Igor et Chatouille sont particulièrement amaigris en fin de printemps, à la sortie du pâturage dans le versant des pelouses marneuses. C'est aussi le cas pour Caramel en fin d'hiver.

Socialisation

Les ânes sont visités au moins 2 à 3 fois par semaine. Ils acceptent bien le licol et se laissent prendre facilement les pattes. Il faut cependant faire preuve de savoir-faire lors des transferts d'un secteur à l'autre, pour les faire avancer régulièrement.

Approvisionnement en eau

Le manque d'eau s'est moins fait sentir cette année.



Pompage de l'eau à la fontaine du haut à Cléron

Le GAEC du Pater a assuré l’approvisionnement des abreuvoirs dans les anciennes vignes (pâturage bovin) depuis le chemin rural Cléron - Chassagne-Saint-Denis, avec l’aide des salariés du CEN. Le CEN a assuré l’apport en eau dans les abreuvoirs de la pelouse du Tas de bois, à Chassagne-Saint-Denis (eau pompée à la fontaine de Cléron). En septembre et octobre, l’acheminement de jerricans est nécessaire pour remplir le bac mis en place dans les parcs de pâturage situés sous les vignes. Tous les abreuvoirs ont été nettoyés une fois dans l’année.

État sanitaire



Application d’argile verte sur l’âne Chatouille © C. Hérisant

Un problème de fourmière sur les pattes antérieures d’Igor est traité le 25 mars. Le 26 juin, un léger traitement antiparasitaire a été effectué à Chatouille, Igor, Jolicoeur et Caramel. Les boiteries de Chatouille, courant juillet et en octobre, sont traitées avec des cataplasmes d’argile.

Parage

Les 6 ânes sont parés par C. Prêtre et C. Paratte les 12 mars, 21 juin, 18 juillet et 04 novembre.

Compléments alimentaires

L’affouragement du troupeau avec du foin d’effectue 2 à 3 fois par semaine, à partir de la mi-novembre. Une pierre à sel est à disposition des animaux durant toute l’année.

Cabane des ânes

La cabane, située dans le parc 3 des anciennes vignes, a été démontée au cours du mois d’août avec l’aide d’une vingtaine de Scouts de France. Non seulement cet abri s’était fortement dégradée au cours des dernières années mais surtout, elle était devenue inconfortable, voire insalubre pour les ânes. En effet, les eaux de ruissellement avaient tendance à stagner une bonne partie de l’année au niveau de la cabane. Après démontage, les matériaux ont été transportés hors de la RNN puis évacués en déchetterie.

21.4 Améliorer la connexion des pelouses avec les milieux ouverts hors RNN



Pelouse du tas de bois fin mai 2024

• Restauration d’une pelouse hors RNN sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis

Comme convenu, le GAEC des Crêtes, prestataire du CEN, recoupe les rejets arbustifs le 15 janvier en présence d’E. Cretin. Les buissons, matérialisés avant l’intervention mécanique, ont été maintenus et l’ondulation de la lisière travaillée.

Une convention est de nouveau signée avec J. Coulet, propriétaire de chevaux à Chassagne-Saint-Denis, pour la mise en place d’un pâturage d’entretien. Ses 2 chevaux pâturent la pelouse du 20 mai au 15 juillet.

Les 6 ânes du CEN y passent également 2 semaines, du 12 au 29 novembre (cf. 21-1).



Chevaux sur la pelouse du tas de bois

• Pâturage de la pelouse Martin bis

La pelouse Martin bis est pâturée par le troupeau d’ânes du 5 au 14 février (cf. 21-1).

• Pâturage de la pelouse de Colonne à Scey-Maisières

Les ânes pâturent la pelouse marneuse du 29 juillet au 11 septembre, dans le cadre du contrat Natura 2000 signé fin 2021. Ils assurent ainsi l’hétérogénéité de la strate herbacée et le contrôle partiel des ligneux.

21.8 Évaluer l’état de conservation des habitats de pelouse

• Suivis floristiques

Des bornes de type FENO ont été posées le 28 février

avec A. Lepoutier et D. Langlois sur les stations de suivis floristiques et phytosociologiques de la RNN afin de faciliter leur repérage dans le temps.

• Suivi du peuplement de papillons de jour

L'année très pluvieuse a été peu favorable pour les papillons de jour. De plus, 2024 étant une année de transition suite au départ de D. Langlois, le suivi s'est limitée uniquement à la réalisation du protocole STERF. Par conséquent, seulement 4 relevés ont été effectués mensuellement par E. Cretin et D. Malécot, chargé d'études au CEN, entre le 6 juin et le 18 septembre. Trente espèces de papillons de jour ont été contactées le long du transect, chiffre bien en dessous de la moyenne des années précédentes. Le duo *myrtil/azuré bleu céleste* (*Maniola jurtina/Lysandra bellargus*) domine le peuplement (à l'avantage du premier). L'azuré bleu céleste, espèce typique des pelouses sèches, passe du 6^e rang au 2^e rang. Le demi-deuil (*Melanargia galathea*), qui occupait le 1^{er} rang les années précédentes rétrograde en 5^e position. L'argus bleu-nacré (*Lysandra coridon*), qui dominait le peuplement avant les épisodes de canicules 2018/2019/2020, n'a pas été contacté lors du suivi.



Azuré bleu céleste



Demi-deuil

3. Assurer la préservation des habitats forestiers et des espèces associés

30. Mieux connaître les habitats forestiers

30.1 Développer les connaissances sur les habitats forestiers

Cf. 60-2 Observatoire des forêts comtoises

30.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

• Flore

Ibérís de Viollet (*Iberis intermedia ssp. violletii*)



Eboulis à ibérís de Viollet

La station d'ibérís de Viollet a été relevée le 14 août. Les conditions stationnelles paraissent toujours optimales avec plus de 75 % de sol nu dans cet éboulis intra-forestier suivi depuis 2001. Quant aux arbres de la lisière, ils ne colonisent pas l'éboulis. Pourtant, le nombre de pieds continue à diminuer fortement après la nette inflexion notée en 2018, passant à 0,04 pieds par m² (1 seul pied dénombré) sur la station 1 (19 en 2014, 6 en 2018 et 4 pieds en 2021) et 1 pied par m² (15 pieds dénombrés) sur la station 2 (30 en 2014, 8 en 2018 et 6 pieds en 2021). Sur la station 2, le pourcentage de floraison est de 67 % (10 pieds fleuris) et l'abrutissement de l'ordre de 50 %.

	2014	2018	2021	2024
STATION A				
Nombre de pieds	538	169	102	1
STATION B				
Nombre de pieds	832	217	155	15

Les causes de cette régression sont difficilement explicables dans la mesure où les conditions stationnelles paraissent toujours optimales (éboulis

non stabilisé et non colonisé par la végétation). De même, l'abrutissement par les chamois, bien que non négligeable en 2024 sur la station 2, n'explique pas non plus cette régression alarmante de l'espèce. Le CBNFC-ORI a été contacté (Y. Ferrez) le 16 août à ce propos. En l'absence de suivi ailleurs en Franche-Comté sur cette espèce, nous ne disposons pas d'éléments explicatifs. Deux bornes de type FENO ont été posées le 28 février sur les placettes de suivi.

• Invertébrés

Bacchante (*Lopinga achine*)

La bacchante est notée le 23 juin à proximité de la STEP de Chassagne-Saint-Denis.

• Vertébrés

Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

Cette espèce a été observée dès le 14 avril dans les ornières du chemin forestier (versant adret) avec au moins 30 individus. La dernière observation concerne 1 individu le 2 octobre sur ce même site.

Les 2 relevés des 30 avril et 31 juillet ont permis de suivre la population de sonneurs et de dénombrer respectivement 24 et 26 individus. Quatre individus ont également été dénombrés le 10 mai dans les ornières de la piste forestière d'ubac.

La population semble toujours dynamique, avec la présence de pontes en mai-juin et au moins de 4 jeunes de l'année. Elle a tendance à se cantonner principalement en milieu forestier. Toutefois, 6 individus ont été contactés dans les ornières au fond de la prairie de Valbois.



Sonneur à ventre jaune au fond de la prairie de Valbois

Le mâle « Pépère » observé pour la première fois en 1996, âgé d'au moins 30 ans, n'a pas été recontacté en 2024. Peut-être est-il parti en retraite avec D. Langlois ?

Milan royal (*Milvus milvus*)

Deux individus sont cantonnés sur le site de nidification habituel dès le 18 février puis revus les 7 mars. Un seul

oiseau est de nouveau observé les 1^{er}, 10 et 27 mai et le 10 juin. Malgré les prospections des 1^{er} et 02 juillet, aucune preuve de nidification ne sera apportée cette année. Le nid de ces dernières années est précisément localisé le 29 octobre dans le versant ubac de la RNN.

Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*)

P. Mallet, naturaliste bénévole, nous a fait part de l'observation le 21 septembre d'une chevêchette en chasse durant 40 minutes dans une hêtraie de pente de la RNN ainsi que la présence de deux chanteurs le 27 octobre aux abords de la RNN.



Chevêchette d'Europe © G. Foulon

Ces données sont les plus basses connues en Franche-Comté pour cette petite chouette montagnarde dont l'aire de répartition est en augmentation au niveau national. Cette espèce profite peut-être localement des coupes importantes réalisées dans les peuplements de résineux. Sa nidification reste aujourd'hui à prouver dans la RNN. Cette espèce patrimoniale (annexe I de la directive « Oiseaux ») est considérée VU sur la liste rouge des oiseaux de Franche-Comté.

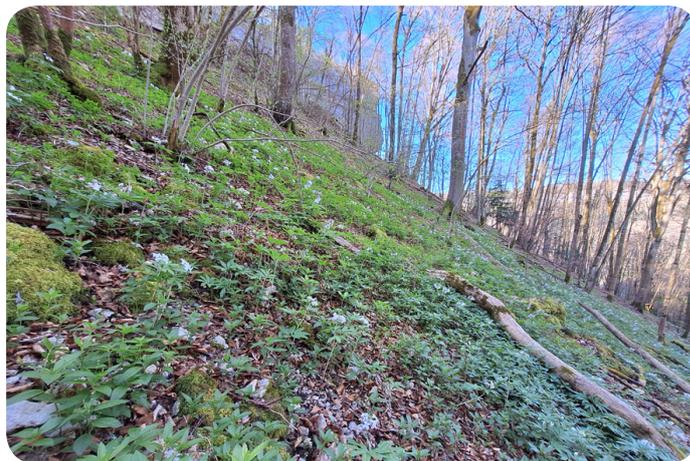
Lynx boréal (*Lynx lynx*)

Suite à la pose de pièges photographiques, plusieurs passages de lynx sont notés dans la RNN, notamment une femelle avec 2 jeunes le 21 août.



Jeunes lynx sortant du Ravin de Valbois

31. Favoriser le bon état de conservation des habitats forestiers



Hêtraie à dentaire en adret

31.2 Accompagner l'exploitation forestière de la propriété de Scey

31.1 Favoriser le développement des stades matures et scénéscents

Cf. 31.22 (projet d'îlot de sénescence)

31.21 Accompagner le projet d'amélioration de la desserte forestière

Les mesures compensatoires de l'amélioration de la desserte forestière ne restent que partiellement finalisées. Les ornières à sonneur à ventre jaune dans la prairie de Valbois ne sont pas recreusées. Quant aux 3 noyers, de nouveau plantés en 2023, leur avenir est fortement compromis faute d'une protection adaptée contre le bétail.



Noyer dépérissant en prairie de Valbois

31.22 Accompagner la mise en oeuvre du PSG

Aucune coupe n'a été réalisée cette année.

E. Cretin rencontre O. de Scey le 24 octobre à Cléron afin de se présenter et de discuter des enjeux de la RNN. Les échanges se sont principalement concentrés sur les enjeux forestiers et l'exploitation forestière.

Au vu des contraintes et des coûts d'exploitations importants dans la RNN, E. Cretin précise que la mise en

place d'un îlot de sénescence Natura 2000 sur une partie de la forêt serait à étudier. Cela permettrait d'assurer au propriétaire un revenu forestier. Le cahier des charges des îlots de sénescence Natura 2000 est désormais connu. O. de Scey n'est pas opposée à l'idée d'étudier la mise en place d'un îlot de sénescence sur une partie de sa propriété mais souhaite préalablement en discuter avec son gestionnaire forestier avant d'aller plus loin.

Comme déjà évoqué par D. Langlois lors d'un comité consultatif, les ornières créées lors de la dernière exploitation forestière sur le versant d'ubac risquent d'être favorables aux batraciens, et notamment au sonneur à ventre jaune. Par conséquent, elles risquent de contraindre davantage l'exploitation forestière sur ce secteur en cas de colonisation par ce petit crapaud. La remise en état du chemin forestier qui avait été envisagé fin 2023 semble désormais abandonné, notamment en raison des contraintes techniques et du coût de réalisation des travaux. Afin d'éviter la présence de sonneurs côté ubac, T. Susse propose le 23 janvier de couvrir les ornières avec de la paille. Le CEN n'y est pas opposé à condition d'utiliser de la paille issue de l'agriculture biologique afin d'éviter tout risque de contamination des ornières par les pesticides. Fin 2024, aucune intervention sur ces ornières n'a été réalisée.

En vue de travaux de reboisement forestier en limite de la RNN, et à la demande le 19 avril de l'entreprise de travaux forestiers Gerriet, une visite de terrain a eu lieu le 21 avril afin de préciser et de matérialiser les limites aval de la RNN.



Balisateur en aval de la RNN © E. Cretin

Avant exploitation des parcelles forestières n°1 à 4, parcelles proches du Château de Scey (hors RNN), le CEN a rencontré la société Calvi le 09 octobre à propos du stockage du bois aux abords de la RNN.

31.33 Accompagner les autres propriétaires forestiers privés

Cf. 11.2

31.4 Favoriser l'état de conservation des espèces à enjeux, dans les petits secteurs

intra-forestiers ou de lisière

31.41 Pérenniser le bon état de conservation du sonneur à ventre jaune

Aucune intervention n'est à noter sur les ornières forestières d'adret, secteur qui abrite l'essentiel de la population de sonneur à ventre jaune de la RNN. La population reste dynamique (cf. 30-2).

Dans la prairie de Valbois, aucun recensement d'ornière n'est réalisé (cf. 31.21). La colonisation du versant ubac par de jeunes sonneurs se confirme, profitant des ornières créées sur la piste lors des coupes de janvier-février 2022. Afin d'éviter la colonisation des batraciens en ubac, T. Susse propose de couvrir les ornières avec de la paille le 23 janvier (cf. 31-22).

31.42 Enrayer le déclin de la population de lézard vert

• Gestion de l'ourlet à géranium sanguin

Les parties supérieure et inférieure de l'ourlet sont recoupées avec la MFR des Fins les 27 novembre et 04 décembre.

31.43 Pérenniser le bon état de conservation de *Lopinga achine*

En dehors de l'entretien courant de l'ourlet à géranium qui favorise la strate herbacée, aucune action particulièrement ciblée n'est réalisée cette année sur cette espèce qui bénéficie d'un plan national de conservation.

31.5 Évaluer l'état de conservation des habitats forestiers

• PSDRF

Le second cycle de mesures du PSDRF engagé en 2023 a été effectué sur 38 placettes forestières. La campagne de terrain 2024 a été réalisée par S. Mignon, étudiante en Master 2, avec un appui du personnel de la RNN et de stagiaires en BTS GPN.



Utilisation d'une tablette pour les relevés

Au total, 83 placettes sont relevées de mi-mars à fin juin, à raison de 2 placettes en moyenne par jour et en prenant en compte la météo particulièrement difficile du début de printemps. Dans un contexte de hêtraie, sans couverture herbacée et arbustive développée, les piquets métalliques marquant le centre des placettes restent globalement assez visibles. Ainsi, les placettes sont assez facilement retrouvées (4 placettes n'ont pas été remesurées au deuxième cycle ; 2 n'ont pas été retrouvées, 1 est inaccessible et la dernière a été coupée à blanc, rendant impossible de relocaliser ou de replacer son centre. La position GPS du centre des placettes est re-précisée, tout comme le cheminement emprunté pour y accéder.

Les relevés sont réalisés directement sur une tablette, à partir des données de la campagne précédente (2009/2010). Les erreurs de la campagne 2009/2010 sont corrigées, très certainement inhérentes au transfert des données papier dans le tableur Excel.

A l'issue de ce deuxième cycle de remesure, il ressort tout d'abord une augmentation très nette des volumes de bois morts par rapport à 2010, en lien principalement avec le dépérissement forestier en cours. Le frêne (touché par la chalarose) et le hêtre sont les essences qui contribuent majoritairement à cette augmentation du volume de bois mort. Il ressort également une augmentation entre les deux cycles de mesures de toutes les variables dendrométriques analysées (proportion de gros bois, bois morts sur pied et dendromicrohabitats) mais selon un gradient différent entre les versants d'adret et d'ubac et les parties exploitées et non exploitées. Globalement, on peut conclure à une augmentation de la maturité du peuplement forestier de la RNN au regard des critères étudiés.



Relevés à partir du centre d'une placette PSDRF



4. Assurer la préservation du ruisseau et des espèces associées

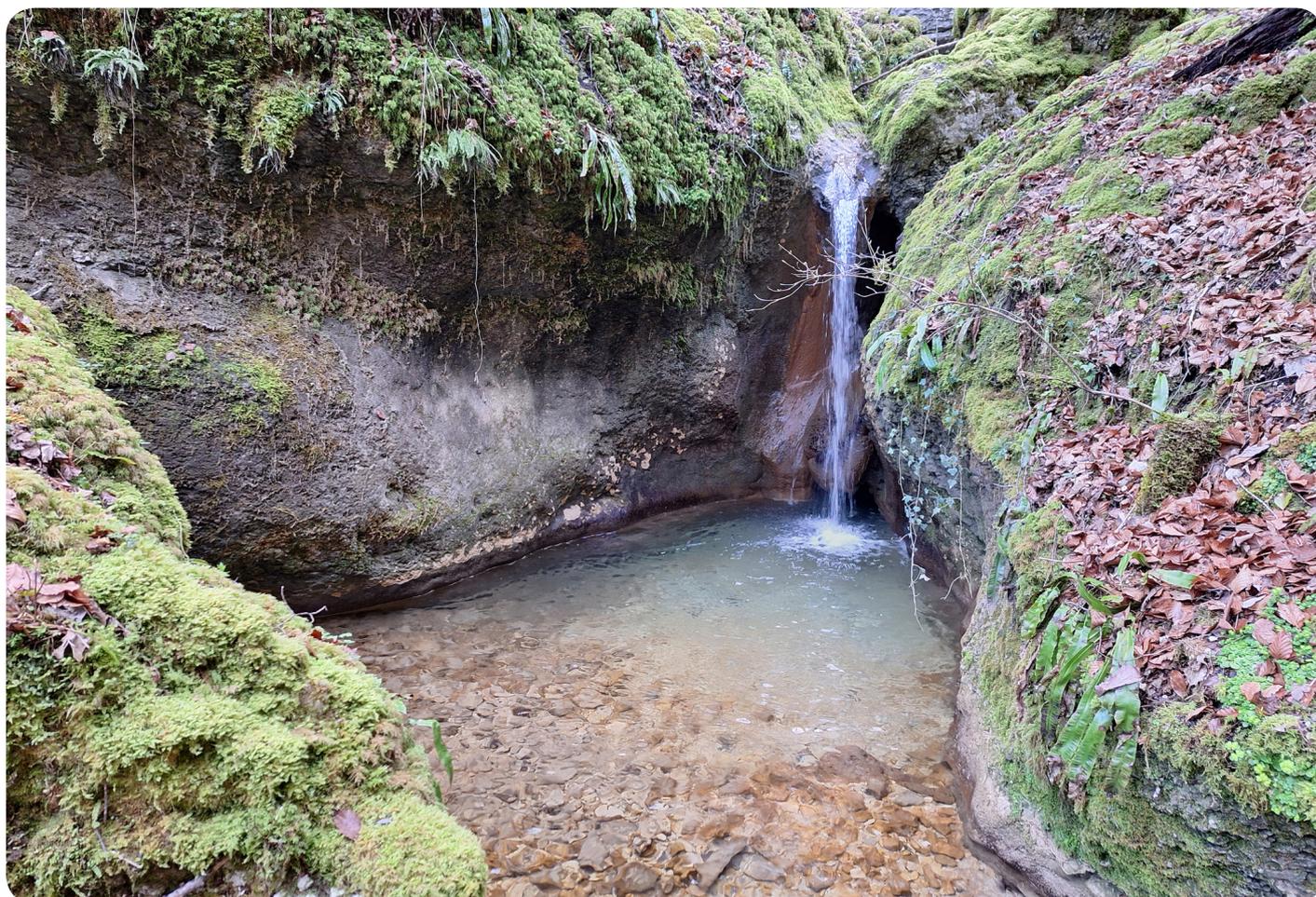
40. Mieux connaître les habitats aquatiques

40.1 Développer les connaissances sur les habitats aquatiques

Sondes thermiques et de débit

Les 4 sondes thermiques en place sur le ruisseau de Valbois ont été relevées le 14 février puis reposées les 21 et 26 février. Les données thermiques enregistrées en 2023 sont assez proches sur les 4 stations. La température mini fluctue entre 2.5 °C et 4.3 °C et la température maxi entre 14.9 °C et 16.5 °C. La température maxi moyenne varie entre 14.0 °C et 15.5 °C.

Aucun relevé de débit n'a été effectué en 2024.

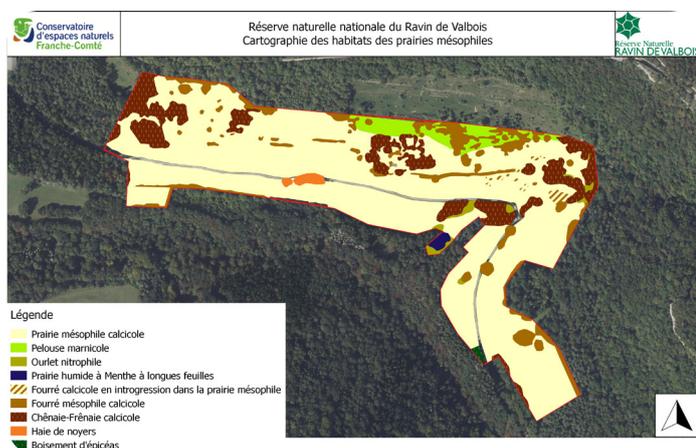


5. Assurer la préservation des habitats prairiaux et des espèces associées

50. Mieux connaître les habitats prairiaux

50.1 Développer les connaissances sur les habitats prairiaux

La cartographie des habitats prairiaux du vallon de Valbois a été réalisée par A Lepoutier, chargée d'études et botaniste au CEN. Les milieux naturels présents au sein du périmètre ont été caractérisés à l'aide de relevés phytosociologiques, selon la méthode dite « sigmatiste ». Ils ont été prédélimités sur la base des photographies satellites les plus récentes, permettant de définir un plan d'échantillonnage et le nombre de relevés phytosociologiques à effectuer.



Il ressort de ce travail cartographique que les habitats prairiaux de Valbois relèvent phytosociologiquement du *Galio veri* – *Trifolietum repentis*, c'est-à-dire des prairies mésophiles calcicoles. Ces prairies d'intérêt communautaire couvrent une surface de 12,50 ha soit près de 72 % de la surface totale cartographiée.

51. Maintenir l'état de conservation des habitats prairiaux

51.1 Conserver un linéaire de buissons

Cf. 21.2 et 51.3

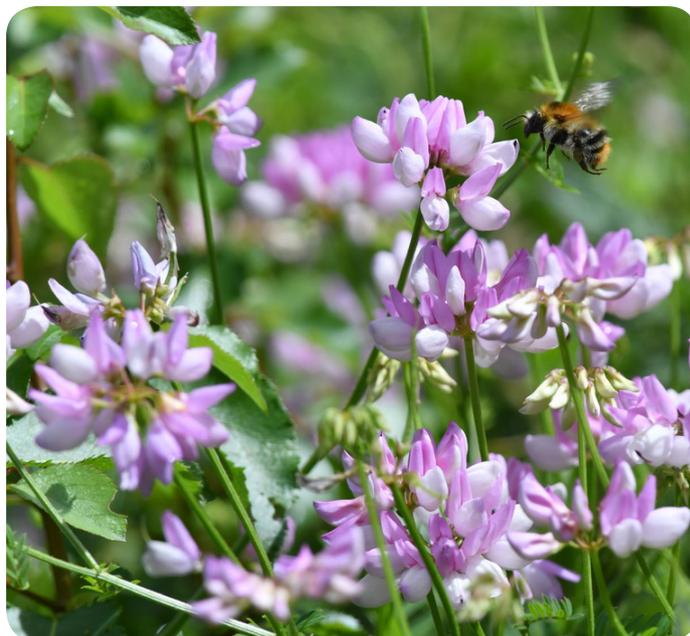
51.3 Accompagner le système extensif du GAEC du Pater

Plusieurs échanges ont eu lieu entre le gestionnaire et les trois associés du GAEC du Pater. Sur la base des discussions de 2023, des vaches Limousines ont pâturé la pelouse marnicole des anciennes vignes (cf. 21.1).

Parallèlement, les ânes du CEN sont intervenus en contre bas du versant, secteur en voie d'enfrichement. Le pâturage des ânes, couplé à des travaux de réouverture (cf. 21-2), a permis de restaurer ce secteur tout en conservant des bosquets arbustifs favorables à la nidification, notamment, de la pie-grièche écorcheur. Cette expérimentation très concluante sera reconduite en 2025 en collaboration avec le GAEC du Pater.



Entretien de la pelouse sous les vignes et maintien des haies et buissons



Coronille bigarrée (*Coronilla varia*) en prairie de Valbois

6. Promouvoir la RNN comme laboratoire de la connaissance du patrimoine naturel

60. Améliorer les connaissances naturalistes

60.2 Initier des inventaires de groupes méconnus ou insuffisamment documentés

• Invertébrés

Hémiptères

V. Rösch a révisé la collection de référence de cicadelles de B. Nusillard, en corrigeant 7 déterminations. Suite à son travail sur les spécimens de la RNN, pour la plupart piégés dans les tentes Malaise de la prairie de Valbois (2020) et les pots de type Barber utilisés lors de l'étude de la faune du sol (2022), elle nous a fourni sa propre collection comprenant 111 taxons. Son commentaire est le suivant : « Les espèces trouvées dans les échantillons correspondent bien à des pelouses gérées de manière extensive et aux zones arbustives et forestières environnantes. Le nombre élevé d'espèces arboricoles et des changeurs de strate témoigne de leur bonne capacité de vol. Parmi les espèces de la strate herbacée, les deux espèces du genre *Tettigometra* sont à souligner, ainsi que *Utecha trivialis* et *Hephathus nanus*, toutes les quatre indicatrices du pâturage et des conditions xérothermes ».



Hephathus nanus © G_Kunz (True hooplers of the WP)

Hyménoptères

Treize boîtes d'hyménoptères, dont 2 d'hyménoptères parasitoïdes et 11 d'abeilles sauvages, originaires de la RNN du ravin de Valbois, de la RNR du Crêt des Roches et de la ville de Besançon ont été cédées au muséum de la Citadelle, à Besançon en septembre 2024.

Par ailleurs, la collection de J.-Y. Cretin, également sauvegardée à la citadelle, a été consultée par D. Malécot et a livré, entre autres, 32 spécimens collectés sur les corniches de Chassagne-Saint-Denis entre 1964 et 1978. Deux spécimens de *Lasioglossum setulellum*, rares en

France et en Europe, viennent s'ajouter à l'inventaire des hyménoptères de la RNN. Cette découverte a fait l'objet 'une petite publication dans le n° 93 de « L'ascalphe ».



Spécimens de *L. setulellum* du muséum de la Citadelle © D. Malécot

• Inventaire de la faune du sol

Collemboles

a détermination des spécimens de collemboles adressés à C. Pernin (Université de Lille), suite à l'inventaire de la faune du sol mené en 2022 et 2023, est en cours.

Diplopodes

Les diplopodes adressés en 2022 à J.J. Geoffroy, retraité du MNHN, sont également en cours de détermination.

• Inventaire en canopée

Suite à la pose des pièges en 2022, quelques spécimens de cicadelles avaient été transmis à V. Rösch. Quatre espèces ont été déterminées, dont 2 viennent compléter l'inventaire de la RNN (*Cixius cunicularius* et *Pediopsis tiliae*).

Inventaire des lichens



Lichen en forêt de Valbois

Suite à la sollicitation de la SBFC (Y. Ferrez.), l'inventaire des lichens va être engagé sur la RNN durant 3 années, de 2025 à 2027.

60.3 Participer à des suivis régionaux, nationaux et/ou européens s'appuyant sur la RNN

• Programme STOC-Sites (suivi des oiseaux communs nicheurs)

Les relevés ont été effectués les 14 mars, 19 avril et 29 mai. Au cours de ces 3 passages, 438 individus ont été contactés (166 en mars, 141 en avril et 131 en mai). Au total, 37 espèces ont été contactées (24 en mars et 33 en avril/juin).

Comme chaque année désormais, les données ont été saisies sous Faune France (www.faune-france.org). Ces données, et ce depuis 2020, ne figurent pas dans la base



Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*) en amont des Dents de Léri

SERENA.

• Programme SHOC (suivi des oiseaux hivernants)

Faute de temps, ce protocole national de suivi des oiseaux hivernants n'a pu être mis en œuvre de nouveau cet hiver.

• Programme STERF (suivi des papillons de jour)

Les données du suivi des papillons de jour (cf. 21-8) ont été saisies en ligne sur l'eBMS, base qui centralise toutes les données européennes du European butterfly monitoring scheme, dont celles du STERF pour la France.

• Inventaire général de la biodiversité

A la suite des 2^e rencontres des inventaires généraux de la biodiversité (ou ATBI) à Bourg-d'Oisans (38) en 2023, les résultats sont désormais disponibles sous forme d'actes. Afin de promouvoir cette démarche, la vidéo suivante a été réalisée pour l'occasion : <https://www.youtube.com/watch?v=N8MgiB0sx4Y>

• Programme Sonosylva

Suite à la phase de test de 2023, ce projet, porté par l'OFB en collaboration avec le MNHN, a réellement débuté au printemps. Cent-trois sites forestiers métropolitains



Extrait du reportage sur le séminaire sont concernés, dont de nombreuses RN. Il s'étale sur une durée de 3 ans et contribue à l'établissement d'un suivi à long terme de la biodiversité par l'acoustique. Les objectifs sont les suivants :

- Préciser la faisabilité opérationnelle d'un suivi acoustique à grande échelle sur le territoire métropolitain,
- Initier un référentiel de la diversité sonore des écosystèmes forestiers,
- Estimer l'importance de la pollution sonore dans des aires protégées,
- Construire une sonothèque de référence des paysages sonores forestiers métropolitains.

Un magnétophone autonome (Song meter mini - Wildlife Acoustics) a été mis en place en forêt d'adret de Valbois le 8 mars et retiré le 8 octobre.

Les données ont été transmises au MNHN le 14 octobre et le matériel renvoyé pour la maintenance. Les premières analyses effectuées par le MNHN auront lieu en 2025.

• Observatoire des forêts comtoises

Créé par un collectif de chercheurs et d'enseignants chercheurs de l'Université de Franche-Comté, l'Observatoire des forêts comtoises a pour objectifs de documenter et de suivre, sur le long terme, l'état sanitaire des forêts et les changements de la biodiversité et des paysages associés.

E. Cretin a participé aux réunions techniques de l'observatoire les 22 mai et 8 juillet ainsi qu'aux 1^{ères} rencontres le 2 juillet à l'Université de Franche-Comté (Montbéliard).



Après accord du propriétaire, la forêt de Valbois a rejoint en 2024 un réseau composé de 5 autres forêts régionales situées à différents niveaux d'altitude et soumises à des modes de gestion variable (dont forêt de Chailluz, forêt de

Chaux, forêt de la Grand-Côte - RNN du lac de Remoray et massif forestier de la RNN des Ballons comtois). Certaines sont exploitées et d'autres laissées en libre évolution.

Une placette de 180 m de long sur 30 m de large a été délimitée les 04 octobre et 11 décembre sur le versant ubac de la RNN, à l'intérieur de laquelle chaque arbre sera identifié et mesuré. Différents paramètres seront suivis sur le long terme (au moins 20 ans) comme la température, le degré d'humidité de l'air, l'accroissement des arbres, la chute des feuilles, le volume de bois mort, les insectes ravageurs, etc. Cela devrait permettre de mieux comprendre les mécanismes de dégradation de l'état sanitaire des forêts.

Ce suivi sera complémentaire, notamment, avec le PSDRF mis en place sur 122 placettes (cf. 31.5).

Avant de définir précisément l'emplacement de la placette forestière, et à la demande de l'Université de Franche-Comté, 3 pièges à scolytes avaient été installés



Borne sur la placette forestière

dans la pessière scolytée en bordure de prairie de Valbois le 28 juin puis relevés le 22 juillet. Le peuplement d'insectes récolté sera étudié par le laboratoire Chrono-Environnement.

60.4 Accueillir des chercheurs travaillant sur le patrimoine géobiologique

Cf. 10-1

62. Disposer d'une base de données informatique

62.1 Disposer d'une base de données naturalistes sécurisée

Au 31 décembre 2024, 75 797 observations ont été saisies dans la base données SERENA (74 602 fin 2023), dont 64 161 dans la RNN (63 101 fin 2023), soit un total de 1 195 données saisies en 2024, dont 1 060 concernent directement la RNN.

Fin 2024, 6 612 espèces ont été inventoriées dans la RNN contre 6 543 fin 2023, soit 69 nouvelles espèces supplémentaires.

Dans l'attente de la mise en service de la base de données GeoNature par le CEN, E. Cretin a saisi ses données dans Faune France (LPO BFC).

Rappelons que les données du STOC-Sites sont saisies également dans Faune France depuis 2020. Quant aux données rhopalocères, elles sont désormais saisies sur la base du European Butterfly Monitoring Scheme (eBMS), depuis 2023 (cf. 60.3).

Une fois la base GeoNature opérationnelle, toutes les données produites par les salariés du CEN seront importées, saisies et regroupées au sein de ce seul outil informatique.

62.2 Alimenter les observatoires régionaux et nationaux

L'ensemble des plus de 75 000 occurrences de la base de données SERENA a été adressé à Sigogne le 13 novembre. Ce lot de données a été arrêté le 17 octobre 2024. Un accusé de réception nous a été retourné par Sigogne et devrait être traité en 2025.

Pour rappel, les données des protocoles STOC-Sites et STERF ont été respectivement saisies sur les bases Faune-France et eBMS (cf. 60-3).



Le barbitiste des Pyrénées, une des 45 espèces d'orthoptères de la RNN

7. Favoriser l'insertion locale de la RNN dans son contexte socio-économique

70. Instaurer une relation durable avec le principal propriétaire

• Convention de Scey - CEN FC

Le programme prévisionnel d'activité 2024, pour ce qui concerne les opérations menées sur la propriété de Scey, est adressé au propriétaire le 26 janvier. Les échanges avec le propriétaire sont réguliers tout au long de l'année. E. Cretin a rencontré O. de Scey le 24 octobre à Cléron (cf. 31-22).

71. Entretenir les relations de partenariat tissées avec les principaux acteurs de la RNN

Les contacts sont réguliers avec les principaux acteurs et usagers de la RNN, au-delà de l'envoi des documents d'information (bulletin d'information trimestriel « L'ascalaphe », rapport d'activité, études scientifiques, etc.).

• Rencontres avec les acteurs locaux

Élus de la CCLL

Le 1^{er} juin, E. Cretin et F. Ravenot, accompagnés de M. Loriod-Bardi, présidente du CEN, ont rencontré les élus de l'exécutif de la CCLL en présence des maires de Chassagne-Saint-Denis et de Cléron sur les pelouses calcaires du plateau. Les actions de gestion et de conservation



Visite de la RNN par les élus de la CCLL

engagées sur la RNN leurs ont été présentées. Les enjeux liés à l'ouverture au public et à la valorisation touristique du Château de Scey ont également été abordés lors de la visite du site médiéval qui s'en est suivie.

Chasse privée de Chassagne-Saint-Denis

Une rencontre entre P. Briquez, adjudicataire de la chasse privée des communaux de Chassagne-Saint-Denis et E. Cretin et F. Ravenot, le 09 juillet dans les locaux du CEN à Cléron. Plusieurs points sont abordés, notamment la pratique de la chasse aux chiens courants qui a lieu chaque année en février et mars sur les pelouses de la RNN. Cette pratique de chasse sur la RNN et ses abords pose un problème de quiétude et de dérangement pour certaines espèces qui nichent au sol et qui ont déjà commencé leur reproduction à cette période (cas par exemple de l'Alouette lulu qui se cantonne dès la fin février sur les pelouses de Chassagne-Saint-Denis). P. Briquez s'engage à informer les équipages concernés et à leur demander d'éviter cette pratique de chasse le secteur de la RNN.

Chasse privée de Valbois

E. Cretin et F. Ravenot rencontrent C. Robin, adjudicataire



Panneau signalétique en bordure d'accès de la RNN

de la chasse privée de Valbois, le 21 décembre dans la cabane de chasse au Pater. Rencontre et échanges très cordiaux avec l'ensemble des chasseurs réunis à l'occasion du repas de Noël auquel nous avons été conviés. Moment de convivialité très agréable avec l'ensemble des chasseurs.

Autres rencontres

- Le conservateur était présent les 06 janvier et 14 janvier aux cérémonies des vœux des maires des communes de Cléron et de Chassagne-Saint-Denis.

- Une rencontre a été organisée le 26 mars à Cléron avec l'EPAGE HD HL, en la personne de N. Enderlin, chargée de mission Natura 2000 du site « Vallées de la Loue et du Lison ».

- Le CEN a participé le 9 septembre aux groupes de travail « Forêt » à Amancey et « Tourisme et activités socio-économiques » le 14 septembre dans les locaux du CEN à Cléron.

- Participation le 13 avril à la journée « Nettoyage de

printemps » organisée sur le territoire communal par la commune de Cléron.

72. Faire connaître localement la RNN en développant des outils adaptés aux différents publics concernés

72.1 Mettre à disposition du public local des supports d'information sur la RNN

• L'ascalaphe, bulletin trimestriel

A chaque saison, l'ascalaphe a été adressé à 1350 destinataires par voie électronique, et distribué en version papier à plus de 220 foyers de Chassagne-Saint-Denis et Cléron. Les habitants des communes de Flagey et de Scey-Maisières ont reçu le numéro printanier.

La parole a été donnée à D. Langlois, à l'occasion de son départ en retraite. Au sein de la rubrique « Biodiversité », les espèces suivantes ont été présentées : le martinet à ventre blanc, le buplèvre en faux, chevreuil, le pin sylvestre, l'eupolybotre tridenté et l'héllébore fétide. Quelques anecdotes historiques ont été relatées dans « Un brin d'histoire » dont la redécouverte de *Lasioglossum setulettum*. Les actions de gestion ont porté sur les sujets suivants : suivis floristiques, le PSDRF, le pâturage par les limousines et enfin, l'observatoire des forêts comtoises. Dans la rubrique « Educ'nature », nous avons retenu les

L'ascalaphe
Bulletin d'information trimestriel de la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois

Biogéodiversité

Le martinet à ventre blanc
Appelé autrefois martinet alpin, le martinet à ventre blanc, d'une envergure d'environ 50 à 60 cm, est le plus grand de nos martinets. Outre sa grande taille, il se distingue du martinet noir (*Apus apus*), qui lui niche dans le bâti des villages et des villes. La coloration blanche de son ventre, à laquelle il doit son nom, saute rapidement aux yeux même lorsqu'il vole très haut dans le ciel.
Ce migrateur est de retour fin mars/début avril dans notre région. Il se signale par son cri typique en vol, un trille aigu, puissant et prolongé, précédé de quelques « oui oui oui... ». Comme tous les martinets, ce prodige de haut vol chasse exclusivement les insectes.

un brin d'histoire
Alphonse, le berger
C'était à l'époque de la vaine pâture, juste après la guerre de 39-45. Le « communal » était mis à disposition, contre rémunération, des paysans de Chassagne-Saint-Denis. Alphonse Mulhauser, nommé

Été 2024 - n°92
Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté
Réserve Naturelle RAVIN DE VALBOIS

L'ascalaphe n°92 - Été 2024 (extrait)

activités les plus marquantes de l'année : formation police de l'environnement, accueil des élus de la CCLL, accueil de loisirs et chantier ados d'automne et la convention signée avec le lycée agricole de Dannemarie-sur-Crête.

• Rapport d'activité

Le rapport d'activité 2023 de la RNN a été diffusé à tous les membres du Comité consultatif de gestion. Une fois validé par la préfecture, il a été mis en ligne sur le site Internet du CEN (<https://cen-franchecomte.org/nos-sites-proteges/reserve-naturelle/rnn-ravin-de-valbois/>) et sur celui de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté (https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/reserves-naturelles-nationales-rnn-a7169.html#H_RNN-du-Ravin-de-Valbois).

Le Conservatoire, gestionnaire de la Réserve

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté a été nommé par le Préfet du Doubs pour assurer la gestion de la Réserve janvier 2014. Il a en charge la mise en œuvre du [plan de gestion](#) de la réserve sur la période 2017-2026.

Documents sur la Réserve naturelle du ravin de Valbois

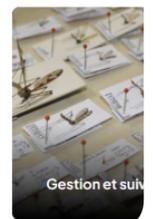
Rapport d'activité 2023
Rapport d'activité de la RNN du ravin de valbois 2023 (pdf, 33,2 Mo) Télécharger

Rapport d'activité 2022
Rapport d'activité de la RNN du ravin de valbois 2022 (pdf, 44,1 Mo) Télécharger

Rapport d'activité 2021
Rapport d'activité de la RNN du ravin de valbois 2021 (pdf, 44,1 Mo) Télécharger

Plan de gestion de la RNN du ravin de Valbois 2017-2026 (pdf, 80,6 Mo) Télécharger

Plaquette de présentation de la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (pdf, 19 Mo) Télécharger



Page du site web du CEN (extrait)

• Site Internet du CEN

Dans la poursuite de la refonte du site Internet de l'association gestionnaire, les rubriques de la RNN ont été toilettées et illustrées grâce à de nombreux clichés. Le contenu a également été enrichi avec la mise en ligne de tous les numéros du bulletin d'information trimestriel depuis sa parution (2001).

• Médias locaux et nationaux

Trois articles sont parus dans l'Est républicain : « Emmanuel Cretin, nouveau conservateur du Ravin de Valbois » (17 mars), « Des animations autour de la réserve naturelle » (16 octobre) et « La fontaine de Léri retrouve son éclat » (22 novembre).

Ici Besançon (anciennement France Bleue Besançon)

E. Cretin a présenté le CEN et la RNN lors de l'émission « Le GPS, Ici Besançon » enregistrée à Cléron et diffusée le 7 octobre.

<https://www.francebleu.fr/emissions/le-gps-france-bleu-besancon/cleron-25-emmanuel-cretin-conservateur-de-la-reserve-naturelle-du-ravin-de-valbois-8678500>

A l'occasion de l'opération « Chantiers d'automne » portée par la fédération des conservatoires, E. Bunod, responsable du pôle communication, valorisation et assise citoyenne du CEN et F. Ravenot se sont rendus à la radio le 9 octobre pour l'émission en direct « Bienvenue chez vous, l'invité du jour ».

RCF Besançon

Sollicité par P.-M. Guinchard, E. Cretin a participé à l'émission « Électron libre » sur le thème de « Nos forêts »,



Emission radiophonique à Besançon

au côté de J.-Y. Cretin. Cette émission, enregistrée le 28 novembre a été diffusée en deux temps : le 2 décembre (La réserve Naturelle Nationale du ravin de Valbois) et le 9 décembre (La libre forêt). Les deux enregistrements se trouvent aux deux adresses suivantes : <https://www.rcf.fr/actualite/electron-libre>. Elles sont également visualisables à : <https://www.youtube.com/watch?v=rPIlfKIAFwE> et <https://www.youtube.com/watch?v=VTRbdgY02K4>

• Panneau d'accueil à l'extérieur des locaux

Ce petit support permet d'annoncer les activités proposées par le CEN sur le territoire Loue Lison et dans ses environs, ainsi que les manifestations d'autres structures en lien avec le patrimoine local (expositions, conférences, etc.).

72.2 Baliser un sentier pédestre reliant les locaux du gestionnaire à la RNN



Remplacement d'une borne directionnelle du sentier de la RNN

Une balise du sentier, à hauteur de la Pierre qui vire (Cléron), a été rasée par un engin lors de l'entretien du bas-côté de la route. Elle a été remplacée le 29 août.

73. Tisser des liens avec la population locale

A. Barthoulot a de nouveau été embauché à temps partiel par le CEN pour assurer en grande partie le travail d'éducation et de sensibilisation à la nature dans la RNN.

Le 17 avril, E. Cretin et F. Ravenot ont rencontré P. Maréchal, maire d'Amancey et président du SIVU de l'école d'Amancey Loue Lison au sujet de l'aide financière apportée par la CAF du Doubs pour les activités extrascolaires. Suite à la dénonciation en 2023 de la convention avec la CAF du Doubs par le CEN, P. Maréchal nous informe qu'il ne sera plus possible pour le CEN de percevoir l'aide attribuée jusqu'à présent dans le cadre du Contrat enfance jeunesse. Le CEN, non alerté par la CAF d'une telle conséquence, envisage de conventionner à nouveau avec cet organisme afin de bénéficier de nouveau d'un soutien financier dans le cadre du nouveau dispositif financier « Bonus Territoires ».



Relève d'une plaque à reptiles © A. Barthoulot

73.1 Pérenniser les accueils de loisirs nature en dehors de la RNN

• Les Vacances buissonnières

L'accueil de loisirs « Les Vacances buissonnières » a réouvert ses portes cet été du 8 au 19 juillet. Durant deux semaines, 38 enfants du territoire Loue Lison ont été encadrés par A. Barthoulot, directeur animateur et L. Perrin-Leto., stagiaire éco-interprète et C. Hérisant, stagiaire en BTS Gestion et protection de la nature (cf. 74). Les enfants se sont avant tout amusés lors d'activités de découverte de la nature sur la commune de Scey-Maisières.

Les thèmes explorés cette année étaient : « Défi nature » ou les animaux qui font (un peu) peur et « Auprès de mon



Grimpe dans les arbres avec Idéehaut © A. Barthoulot

arbre », la traditionnelle semaine de construction de cabanes. Le programme d'activités a encore été riche et varié, pour permettre aux enfants d'apprendre tout en s'amusant et en se surprenant : exploration de la vie sauvage aux environs du lieu d'accueil (recherche des serpents), visite du rucher de G. Viprey et rêverie dans la canopée le temps d'une journée de grimpe arbre avec Benoit de l'association Idéehaut (Mesnay, 39).

• Les Petites vacances buissonnières

Lors des « Petites vacances buissonnières », qui se sont déroulés du 21 au 25 octobre, 10 enfants âgés de 6 à 10 ans ont participé à cette semaine d'activités nature sur le thème « Histoires de migration ». Des apports ponctuels de connaissance sur les espèces migratrices ont alterné avec des temps de jeux sur la migration, et l'écriture de kamishibais. G. Papillon, conteuse, est intervenue durant une journée pour accompagner les enfants dans leur création et faire vivre ce théâtre japonais qu'est le kamishibai.



A l'assaut de la végétation arbustive !

73.3 Mettre en œuvre des animations ponctuelles en lien avec le patrimoine de la RNN

• Visites guidées de la RNN

Avec l'objectif de faire découvrir la RNN aux habitants du territoire Loue Lison et de manière secondaire, aux personnes de passage sur le territoire, 3 visites guidées ont été planifiées en 2024 : « Le réveil du printemps » (30 mars), « La balade du gestionnaire » (19 août) et « Le son



Rencontre entre petits et grands

En milieu de semaine, les enfants ont retrouvé les « ados » du chantier d'automne sur la RNN, histoire de faire comme les grands. Ils ont pu s'initier à la gestion des milieux naturels en défrichant un petit coin de pelouse sèche et en dégustant une saucisse grillée sous la pluie ! La semaine s'est terminée lors d'une représentation des différents kamishibais des enfants à l'attention de leurs familles.

73.2 Pérenniser le chantier éco-volontaire à destination des jeunes locaux

Du 22 au 25 octobre, le « Chantier d'automne ados » a de nouveau réuni des jeunes du secteur Loue Lison (Chenecey-Buillon, Cléron, Déservillers, Malbrans, Montrond-le-Château, Rurey, Trepot et Villeneuve-d'Amont). Douze participants ont œuvré sur une des pelouses sèches du plateau de Chassagne-Saint-Denis, en défrichant un secteur embroussaillé, à proximité de la station de spirante d'automne. I. Salvi, nouvellement arrivée en service civique au CEN, a participé à l'encadrement des jeunes au côté de F. Ravenot. Malgré la pluie, barbecue il y a eu ainsi qu'une belle balade en fin de semaine à la cascade de Valbois.



A. Barthoulot en situation d'animation dans la RNN © N. Pettini

du silence » (12 octobre).

Comme lors des années précédentes, le public local et des membres et/ou sympathisants du CEN ont composé la majorité des participants. Toutes ces visites ont affiché complet (jauge maximale fixée à 20 personnes).

Le calendrier des activités du CEN est largement diffusé aujourd'hui et de plus en plus connu. Une information par voie électronique (plateforme Brevo) est systématiquement adressée via un mailing de plus en plus étoffé. Ce canal de diffusion contribue largement à une fréquentation grandissante des activités grand public de la RNN. Ces sorties sont également relayées dans l'agenda de l'Office de tourisme Destination Loue Lison.

• Autres visites de groupe

CAF du Doubs

Sollicités par F. Crochot, initiatrice randonnée et responsable formation au CAF de Besançon, nous avons organisé une sortie dans la RNN le 5 mai. Le CAF s'est engagé à accompagner ses adhérents dans une pratique responsable et respectueuse de la nature lors de ses activités sportives, et en particulier lors des sorties en milieu montagnard. Parmi les nombreux échanges lors de cette matinée, la question de la réglementation dans les espaces naturels protégés a été abordée.

CCAS de Besançon

Le 27 juin, une dizaine de personnes du CCAS de la ville de Besançon, accompagnée de deux éducatrices, a été accueillie dans la RNN pour une brève présentation de la RNN et de ses missions.

Scouts de France (Pas-de-Calais)

En parallèle des travaux effectués dans les anciennes vignes de Valbois (cf. 21-2), une sortie découverte de la RNN a été proposée le 14 août aux scouts de France de Boulogne-sur-Mer, basés à Cléron.

Chantier participatif



Visite de la députée lors du chantier participatif

Un chantier a été proposé aux habitants de Chassagne-Saint-Denis ainsi qu'aux membres et sympathisants du CEN le 16 novembre. Des travaux de réouverture sur la pelouse Martin ont été réalisés (cf. 21-2), à proximité des



Conférence à la ferme Courbet (Flagey)

abreuvoirs. En début d'après-midi, D. Voynet, députée de la 2^e circonscription du Doubs et E. Poix, co-secrétaire régionale de Europe écologie Les Verts, sont venus rendre visite aux participants.

• Conférence naturaliste

La conférence de fin d'année (7 décembre) avait pour titre : « La loutre, mystérieuse ». Plus de 70 personnes s'étaient déplacées à la ferme Courbet pour assister à cette conférence animée par O. Dupuis, chargée de mission mammifères à la LPO BFC. La biologie et l'écologie de ce mytique carnivore, timidement de retour dans notre région, ont été présentées ainsi que ses différents indices de présence. La question de sa cohabitation avec l'homme a aussi été abordée, avant de poursuivre les échanges dans le « Café de Juliette », autour du verre de l'amitié. Merci beaucoup à Ondine pour sa prestation et à la ferme Courbet (merci Chris !), lieu très chaleureux et convivial.

73.4 Accompagner les actions de conservation du patrimoine bâti (hors château) compatibles avec la préservation des milieux naturels de la RNN

• Fontaine de Léry



La fontaine de Léry après restauration

Les travaux de rénovation réalisés par l'association API 25 sont finalisés à l'automne, conformément aux engagements pris. Les aménagements préconisés par le



Restauration du pavage au pied des 2 bassins © F. Ravenot

CEN en faveur de la salamandre tachetée ont été posés (grillage métallique fixé sur les bassins permettant la remontée des batraciens).

A l'initiative de la commune de Chassagne-Saint-Denis, l'inauguration a eu lieu le 16 novembre sur le site de la fontaine, en comité restreint, en présence seulement des officiels et des financeurs. Il a été rappelé à cette occasion les engagements pris par le Département du Doubs, la CCLL et l'association des Amis du musée Courbet sur le fait notamment que ce site doit rester confidentiel et qu'il ne pourra pas faire l'objet d'une valorisation touristique en raison de sa situation au sein de la zone de quiétude de la RNN.



Inauguration des travaux de restauration de la fontaine de Léri © E. Cretin

74. Poursuivre les activités d'éducation à la nature dans la RNN, à destination des publics scolaire, universitaire et professionnel

• Interventions scolaires d'éducation à la nature dans la RNN

Lycée agricole Granvelle de Dannemarie-sur-Crête

Dans le cadre du module EATDD, 22 élèves de seconde générale du lycée agricole Granvelle, encadrés par leur professeur A. Bothua, ont choisi d'étudier le territoire de la Haute-vallée de la Loue. Au cours de la semaine, une visite de la RNN était à leur programme (04 avril). Leur objectif ? Connaître l'importance des RN dans le paysage de la protection de la nature en France et leurs principaux objectifs. Ce module d'enseignement abordant de nombreux sujets tels que l'écologie, l'agronomie, le développement durable des territoires, le rôle et les actions menées par la RNN ont été présentés et mis en avant auprès de ce jeune public. Ils ont ainsi pu se rendre compte de l'organisation et du fonctionnement d'un gestionnaire de RN.

Dans le même registre, 24 élèves en 1ère STAV ont été accueillis dans la RNN le 5 octobre, en compagnie de leur enseignante A. Girard. Durant une semaine axée sur la « Découverte de sites gérés à des fins de préservation du

patrimoine naturel », ils ont souhaité également connaître le rôle joué par les RN, en s'appuyant sur l'existence d'une RNN locale.

Suite à ces 2 interventions, le lycée agricole et ses enseignants ont souhaité formaliser le partenariat entre le CEN, gestionnaire de la RNN et l'établissement scolaire à travers la signature d'une convention. Elle a été signée en novembre 2024 et permettra, à l'avenir, de mettre en place à la fois des chantiers de gestion des milieux naturels et des interventions pédagogiques afin de sensibiliser les futurs professionnels à la préservation de la biodiversité.

Suite à la signature de cette convention, les 30 élèves de la classe de seconde NJPF se sont rendus dans la RNN le 13 décembre pour appréhender, en 2 demi-groupes, la gestion conservatoire menée sur le site protégé. En alternance, ils ont ainsi bénéficié des explications d'E. Cretin sur la gestion forestière et d'A. Barthoulot sur les enjeux et les actions menées pour la préservation des pelouses calcaires du plateau. Cette première journée sera suivie d'un chantier école à destination de ces mêmes élèves en début d'année 2025, encadrés par leurs professeurs A. Girard (option paysage) et B. Chaillot (option forêt). Ce chantier portera sur l'entretien d'une haie dans la prairie de Valbois.

Lycée agricole Lasalle de Levier

Suite à la journée de travaux réalisés dans la RNN durant l'hiver 2023-2024, une vingtaine d'élèves du lycée agricole de Levier, accompagnée de leur enseignant R. Farrugia., a passé la journée du 23 mai dans le Ravin de Valbois et ses environs proches. En matinée, les principales missions menées au sein de la RNN leur ont été présentées, à l'aide de supports pédagogiques. Un temps plus ludique leur a été proposé en après-midi, sur la pelouse de Grillet (Cléron), pour découvrir la richesse entomologique (capture et détermination).

Maison familiale rurale « Les Deux vals » des Fins

A la suite des nombreux travaux d'entretien des pelouses réalisés dans la RNN au cours de l'hiver 2023-2024 (cf. 21-2), 10 élèves de 1ère et terminale Bac pro GMNF et leur moniteur, G. Foulon, ont fait davantage connaissance avec les objectifs et les actions du plan de gestion en cours de la RNN. En seconde partie de journée, une initiation à la connaissance des papillons de jour a eu lieu sur le site du Château Saint-Denis, hors RNN.

• Accueil de groupes d'étudiants, d'adultes en formation professionnelle et de professionnels

Campus Agri Corsica de Sartène (Corse)

Cinq étudiants en deuxième année de BTS « Gestion et production forestière » accompagnés par leurs enseignants visitent la RNN le 2 février. Ces étudiants, en voyage d'études, notamment sur la thématique « Sylviculture des feuillus tempérés », ont découvert plusieurs sites forestiers de Franche-Comté. La gestion en libre évolution en place dans le fond de la reculée a

été abordée ainsi que les protocoles de suivis en cours (notamment le PSDRF) dans la RNN.

Lycée agricole et CFPPA de Montmorot

A la demande de L. Rosain, professeure de biologie et responsable de formation au CFPPA, des étudiants du lycée et du CFPPA de Montmorot (39), ont été accueillis le 15 mai pour appréhender certains suivis scientifiques (STOC, PSDRF et suivis floristiques) menés au sein de la RNN.

Université de Franche-Comté

Les 12 étudiants de la Licence professionnelle MINA (option milieux terrestres) ont été accueilli dans la RNN le 16 septembre pour une présentation globale du plan de gestion de la RNN (enjeux, objectifs et actions).

• Accueil de stagiaires

- I. Arfeuille, étudiante en Terminale Bac pro GMNF au lycée François-Xavier (Besançon), a poursuivi son stage du 5 au 23 février.

- S. Mignon, étudiante en Master 2 AEPTF à l'Université de Picardie (Amiens), a travaillé sur le PSDRF du 04 mars au 06 septembre. E. Cretin, maître de stage, participe à sa soutenance de stage en visioconférence le 6 septembre.

- L. Guichet., étudiante en BTS GPN à l'Institut Agro Dijon, a épaulé S. Mignon et E. Cretin sur le PSDRF et sur les suivis naturalistes du 15 avril au 10 mai.

- L. Viprey, élève de 4e au collège Sainte-Marie-Saint-Michel (Ornans), a été accueillie durant son stage d'observation du 15 au 19 avril. Ayant participé à de nombreux chantiers d'automne, Louise a pu découvrir plus encore le métier de gestionnaire d'espaces naturels.

- C. Hérisant, stagiaire en BTSA Gestion et protection de la nature (L'institut agro Dijon) a accompagné l'équipe de la RNN durant 10 semaines, entre le 3 juin et le 25 octobre. Elle a essentiellement travaillé sur le PSDRF et l'encadrement des enfants en accueil de loisirs.

- L. Perrin-Leto., stagiaire éco-interprète au sein du CEN,

est venue prêter main forte à l'équipe d'encadrement de l'accueil de loisirs « Les Vacances buissonnières » (15 au 19 juillet).

- A. Girod-Gard, élève de Seconde au lycée Victor Hugo de Besançon a effectué 2 semaines de stage d'observation à Cléron du 17 au 28 juin. Cela lui a permis d'appréhender le fonctionnement d'une structure associative agissant pour la préservation de l'environnement.

- J. Grandclaudé, élève de Terminale STAV spécialité aménagement à l'ISETA-ECA de Poisy (74), a participé au chantier d'automne dans le cadre de sa formation professionnelle (22 au 25 octobre).

- A. Bole, élève de Terminale GMNF au lycée François-Xavier de Besançon a réalisé un stage du 4 au 8 novembre. Il a, entre autres, participé à quelques chantiers dans la RNN et en dehors (ENS du plateau de Montrond) et accompagné A. Barthoulot lors de séances scolaires d'éducation à l'environnement.

- H. Monnier, élève de 3e au collège Emile Verhaeren de Saint-Cloud (92) a effectué son stage d'observation du 16 au 20 décembre. Ce stage lui a permis de participer à divers actions (rencontre avec un photographe animalier, relevé de piège photographique et chantiers de réouverture de milieux ouverts).

75. Accompagner le projet touristique du Château de Scey dans un développement compatible avec la préservation des milieux naturels de la RNN

75.1 Accompagner la mise en œuvre des accès motorisés

Partie relative à la canalisation du public traitée à l'objectif 11.1

75.2 Accompagner la mise en œuvre du circuit pédestre associant le Château de Scey et la RNN

Partie relative à la canalisation du public traitée à l'objectif 11.1



Camille, stagiaire (à droite) et Églantine, bénévole

8. Faire respecter la réglementation

80 : Anticiper les problèmes d'atteinte à la réglementation de la RNN

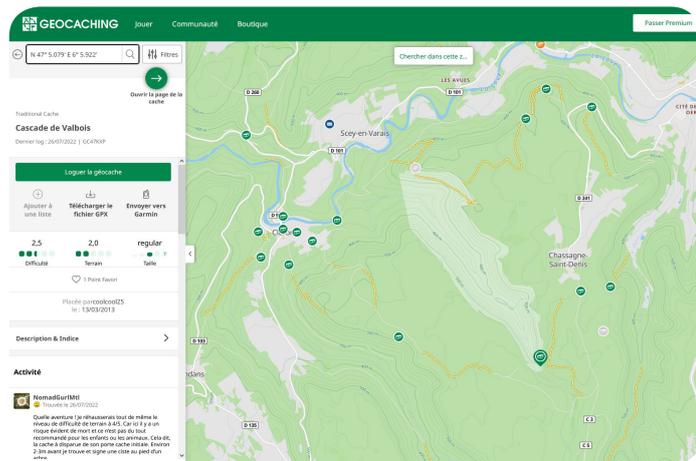
80-1 : Informer les visiteurs de la réglementation de la RNN

Cf. 81-2

80-2 : Informer les entreprises commerciales et les associations sportives et culturelles de la réglementation

• Veille sur Internet

Une veille est effectuée le 26 août sur divers sites et plateformes tels que Visorando, Geocaching, Komoot, Tripadvisor, Altituderando, Alltrails... afin de prendre connaissance des éventuels itinéraires de randonnées proposées sur le territoire de la RNN. Au cours de cette veille, aucun nouveau circuit pédestre n'a été répertorié dans le périmètre de la RNN.



Recherche de geocaches dans la RNN sur Geocaching

• Demande d'autorisation préfectorale pour les circuits pédestres

Au total, 13 demandes d'autorisation préfectorale ont été adressées à la DREAL. Une copie a été adressée à O. et P. de Scey uniquement si l'itinéraire de la sortie concernait leur propriété. Cela a représenté 15 sorties effectives pour 237 individus. Voici le détail de ces demandes :

- 2 février : étudiants en BTS Gestion forestière - Campus AgriCorsica - EPLEFPA Sartène - 10 élèves
- 30 mars : individuels (sortie nature) - CEN Franche-Comté (Cléron) - 20 personnes
- 4 avril : étudiants de Seconde GMNF - LEGTPA Dannemarie-sur-Crête - 24 élèves,
- 25 avril : individuels - Groupe d'entraide mutuelle - Les Amis de ma rue là (Besançon) - 12 personnes
- 5 mai (et non le 25 comme prévu initialement) :

- randonneurs - CAF (Besançon) - 17 personnes
- 15 mai : élèves de 4e Enseignement agricole - Lycée agricole Lasalle (Levier) - 20 élèves,
- 15 mai : étudiants de BTS GPN (2ème année) - CFPPA Montmorot - 24 élèves,
- 16 mai : individuels - CCAS (Besançon) - 10 personnes,
- 22 mai : élèves de 1ère Bac pro GMNF - MFR « Les Deux Vals » (Les Fins) - 10 élèves,
- 29 mai : élèves de Seconde Bac pro GMNF - MFR « Les Deux Vals » (Les Fins) - 12 élèves,
- 24 août : individuels (sortie nature) - CEN Franche-Comté (Cléron) - 20 personnes,
- 12 octobre : individuels (sortie nature) - CEN Franche-Comté (Cléron) - 20 personnes,
- 13 décembre : élèves de Seconde NJPF - LEGTPA Dannemarie-sur-Crête - 30 élèves (2 groupes de 15).

A ces demandes, il faut ajouter l'accueil des élus de la CCLL (7 juin) et les étudiants en Licence professionnelle MINA de l'Université de Franche-Comté (Besançon). Le nombre d'individus étant initialement inférieur à 9 personnes lors de l'organisation de ces sorties, aucune demande n'a été adressée à la DREAL.

81 : Assurer la police de la nature dans la RNN

81-1 : Actualiser la politique pénale sur la RNN

Suite à la formation police de l'environnement à Brochon (cf. 102-2), la politique pénale a été rediscutée entre E. Cretin et F. Ravenot, en préalable des tournées de surveillance.

81-2 : Assurer des tournées de surveillance et d'information

Le calendrier de surveillance 2024 s'étalait du 30 mars (week-end de Pâques) au 30 juin. Neuf tournées ont été assurées les 31 mars, 14 et 21 avril, 1er, 5 et 11 et 19 mai,



Chiens en vadrouille dans le parc 3 des ânes

16 et 23 juin. Près de 96 personnes ont été aperçues et 42 informées.

Les infractions suivantes ont été constatées, y compris en dehors des tournées de surveillance :

- 7 chiens interdits (dont 7 non tenus en laisse),
- 5 stationnements interdits.

Par ailleurs, une tournée de surveillance dans la RNN a été assurée par l'OFB le 10 août.

• Chasse

A. Martin, chasseur pratiquant la petite vénerie (chasse au lièvre) avec son équipage de chiens courants (10 chiens de race briquet de Provence) a été contrôlé sur les pelouses de Chassagne-Saint-Denis le 21 mars.

Le 25 mars, une rencontre fortuite avec R. Cart a permis de constater de nouveau la pratique de la petite vénerie (équipage d'ariégeois et anglo-français) dans et aux abords de la RNN. La question du droit de suite a été posée aux chasseurs de Valbois lors de la rencontre du 21 décembre.



Lièvre en bordure de chemin communal à Chassagne-Saint-Denis

La pratique de cette chasse, certes légale jusqu'au 31 mars mais très tardive au cours du printemps, pose particulièrement question sur le périmètre de la RNN. La rencontre avec P. Briquez, adjudicataire de la chasse privée de Chassagne-Saint-Denis et concerné par cette pratique, a permis d'aborder ce point (cf. 71).

• Gendarmerie



Rencontre sur la RNN avec la brigade de gendarmerie d'Ornans

Suite à quelques échanges avec P.-R. Naud, maréchal des logis-chef à la brigade de gendarmerie d'Ornans, nous avons organisé une visite de la RNN le 17 mai en compagnie de 2 de ses collègues. Lors d'une tournée des pelouses de Chassagne-Saint-Denis, la RNN, ses enjeux de conservation, sa réglementation et les problématiques liées à la fréquentation leur ont été présentés. Cette rencontre a permis de renforcer le lien avec des officiers de police judiciaire susceptibles d'intervenir sur la RNN en cas d'infractions.

• Pôle régional de l'environnement de Besançon (PRE)

Suite au contact avec la brigade de gendarmerie d'Ornans, E. Cretin et F. Ravenot ont été invités le 12 juin à Cléron (château) par E. Manteaux, Procureur de la République de Besançon, en présence de C. Keller, référente du PRE et de F. Molin, ancien procureur de la République de Paris. « Comment rendre plus efficient le PRE de Franche-Comté » était le thème de cette journée d'échanges à laquelle ont participé plus de 80 personnes (personnels du tribunal, gendarmes, agents de l'OFB, etc.).



Temps de formation avec l'OFB en bord de Loue à Cléron

Le CEN, représenté par F. Ravenot, a également assisté à une réunion du fonctionnement du PRE au tribunal judiciaire de Besançon le 4 décembre. Différentes interventions ont eu lieu : état des lieux des problématiques environnementales par l'OFB et la DREAL, point d'information sur le loup par J.-P. Celet en tant que préfet référent, politique pénale régionale concernant le traitement du contentieux de l'environnement par F. Prelot, avocat général et E. Manteaux, procureur de la République et enfin bilan des affaires judiciaires traitées par le PRE par A. Troilo, président du tribunal et E. Manteaux.

9. Assurer le suivi administratif

90 : Diffuser les rapports d'activités et financiers avant le 31 mars de l'année n + 1

Le rapport d'activités de la RNN a été diffusé auprès de l'administration le 23 mai (cf. 72-1).

Le comité consultatif de gestion de la RNN a eu lieu le 20 juin à Cléron. En matinée, une visite de terrain a permis de présenter la gestion des pelouses marnicoles. Après un buffet convivial dans les locaux du CEN, la présentation des rapports d'activité et financier a eu lieu en mairie.



Membres et invités du comité consultatif de gestion à Valbois

92 : Veiller à limiter le temps de travail administratif à un niveau inférieur à 33 % du temps de travail des salariés

Quelques éléments concernant le fonctionnement de l'organisme gestionnaire sont précisés ci-dessous, en complément des réunions mensuelles du pôle territorial Doubs / Territoire de Belfort et/ou d'équipe du CEN.

- 19 février : entretien avec M. Mathy dans le cadre d'une reconversion professionnelle,
- 14 mars : conseil d'administration du CEN à l'occasion du départ en retraite de D. Langlois,
- 16 avril : entretien avec E. Lethier (2^e année licence



CA à Cléron lors du départ de D. Langlois

- biologie à l'Université de Franche-Comté),
- 12 juin : rencontre P. Bouquet vice-président en charge de l'économie touristique à la CCLL,
- 15 juin : assemblée générale du CEN (Larnaud),
- 2 juillet : enterrement de P. Vermot-Desroches (ancien agriculteur de Chassagne-Saint-Denis),
- 9 juillet : présentation du plan de gestion des pelouses calcaires du territoire Loue Lison (CEN),
- 10 juillet : rencontre de G. Foulon (MFR Les Fins),
- 8 août et 24 septembre : contrôle technique du véhicule Sandero blanc,
- 17 septembre : groupe de travail « Tourisme et activités socio-économiques » Natura 2000 « Vallées de la Loue et du Lison (EPAGE HDHL),
- 20 septembre : visite de contrôle avec la Région BFC concernant les travaux réalisés dans le cadre du contrat Natura 2000 sur les pelouses du plateau de Chassagne-Saint-Denis, des anciennes vignes de Valbois et de Colonne à Scey-Maisières,
- 3 octobre : formation en visioconférence sur les outils fonciers (CEN),
- 11 octobre : visioconférence sur le programme Sylvae (CEN),
- 16 octobre : ramonage et entretien du poêle à granulés par Val Confort,
- 15 novembre : Rencontre forêt, changement climatique et résilience à Besançon (25),
- 19 novembre : comité du programme LEADER Loue Lison (Charnay),



Réunion d'équipe CEN aux Premiers Sapins

- 5 décembre : livraison et rangement du bois de chauffage des locaux cléronnais,
- 12 décembre : repas de Noël du CEN (locaux de Brégille à Besançon).

• Formation continue du personnel

E. Cretin et de S. Mignon (stagiaire) ont participé à une classe virtuelle sur la mise en œuvre du PSDRF le 5 mars, temps d'échanges organisé par RNF puis au stage de formation participation les 13 et 14 mars à Gex (01).

E. Cretin et F. Ravenot ont suivi une demi-journée de formation dispensée en interne par C. Paratte sur le fonctionnement du matériel thermique (débroussailleuse et tronçonneuse) le 26 septembre.

Le 19 septembre, un temps de formation sur la prévention des troubles musculo-squelettiques, assuré par ATS25, a été proposé aux salariés du CEN (dont les salariés basés à Cléron). Un état des lieux des bureaux cléronnais a été réalisé. De nombreux aménagements seraient à prévoir (mobilier de bureau en particulier).

Dans le cadre de l'animation du PRA BFC en faveur de la loutre d'Europe, F. Ravenot a suivi la formation sur la recherche et la reconnaissance des indices de présence de l'espèce, formation organisée par la LPO BFC le 3 octobre à Scey-Maisières. A été également abordée la gestion favorable des cours d'eau pour favoriser son retour.

E. Cretin a participé les 14, 15 et 16 octobre à la formation « Culture CEN » organisée par la Fédération des conservatoires à Boves (80).

Dans le cadre du « Programme pelouses et landes de BFC », une journée d'échanges techniques sur la gestion des pelouses calcaires à Bouzeron (71) a été suivie par E. Cretin le 19 novembre.



Formation loutre dispensée par la LPO BFC à Scey-Maisières



10. Pérenniser les échanges au sein du réseau des gestionnaires de milieux naturels remarquables

En 2024, le temps d'échanges avec le réseau des gestionnaires de milieux naturels remarquables s'est décliné de la façon suivante :

100 : Continuer l'implication au sein du réseau RNF

Cette implication au sein du réseau des RNN s'est traduite cette année à divers titres :

- 3 au 6 mai : congrès RNF à Seignosse (40),
- 19 juin : café des COR-REP (visioconférence),
- 5 septembre : Pôle forêts (visioconférence),
- 26 septembre : café des gestionnaires sur les inventaires généraux de la biodiversité (ATBI),
- 2 et 3 décembre : commission patrimoine naturel « Pôle forêts » à Autrans (38).

102 : Développer les relations avec les RN de Bourgogne-Franche-Comté

102-1 Poursuivre la coopération avec la RNN du lac de Remoray

E. Cretin et F. Ravenot ont rencontré l'équipe de la RNN du lac de Remoray le 9 décembre. Cette matinée a permis d'échanger avec B. Tissot et R. Decoin sur différents sujets : plan de gestion (méthodologie et évaluation à venir), poursuite de la connaissance entomologique sur les 2 RNN (perspective sur la formation syrphes) et réseaux des RN et RNF, etc.

102-2 : Poursuivre les relations avec les autres RN de Bourgogne-Franche-Comté et intensifier notamment celles relatives à la gestion des pelouses sèches

Cf. 101 & 102-1 ci-dessus à propos, entre autres, de la connaissance des invertébrés.

• Police de l'environnement en BFC

Suite au séminaire « Police de l'environnement » en novembre 2023, la DREAL et la Région ont proposé une formation pratique les 18 et 19 mars à Brochon (21), à proximité de la RNN Combe Lavaux Jean Roland. Ces deux journées ont permis d'alterner théorie et pratique de l'interpellation.

La DREAL et la Région ont proposé que soit créé un

groupe « Police de l'environnement des RN » en BFC et qu'un référent volontaire soit désigné parmi les gestionnaires de RN pour chaque département. F. Ravenot, en tant qu'agent commissionné, s'est porté volontaire pour le département du Doubs.



Formation police de l'environnement à Brochon

102-3 : Favoriser les ponts entre le CEN et les gestionnaires des RN de Bourgogne-Franche-Comté

• Journées des gestionnaires RN BFC

Cette rencontre annuelle des gestionnaires s'est tenue à Gevry (39) le 15 octobre. Accueillis par les collègues de la RNN de l'île du Girard, les sujets suivants ont été exposés : méthodologie Natur'Adapt et budget 2025. Les travaux menés sur la confluence de la Loue et du Doubs ont été présentés ainsi que la méthodologie « ancrage territorial RNF ».



Rencontre des gestionnaires à la RNN de l'île du Girard

• L'Azuré

F. Ravenot a assisté à deux comités de rédaction de la revue « L'Azuré » les 14 février et 2 avril. Un seul numéro est paru en 2024 (n° 36).

Liste des sigles et des acronymes

- ABF : Architecte des bâtiments de France
ADAPEI : Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales
AFB : Agence française pour la biodiversité
API 25 : Association patrimoine insertion 25
ARBFC : Agence régionale de la biodiversité Bourgogne-Franche-Comté
ASA : Association syndicale autorisée
ATBI : All taxa biodiversity inventory
AURA : Auvergne-Rhône-Alpes
- BFC : Bourgogne-Franche-Comté
BTS : Brevet de technicien supérieur
B TSA : Brevet de technicien supérieur agricole
BTS-GPN : Brevet de technicien supérieur, option « Gestion et protection de la nature »
- CBNFC-ORI : Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés
CCG : Comité consultatif de gestion
CCLL : Communauté de communes Loue Lison
CEFE : Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive
CEN : Conservatoire d'espaces naturels
CFA : Centre de formation d'apprentis
CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricole
COLDEN : Comité opérationnel de lutte contre la délinquance environnementale
CPEPESC : Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères
CSE : Comité social et économique
CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
CD25 : Conseil départemental du Doubs
CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles
CR : En danger critique (statut des listes rouges de l'UICN)
CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
CNPFF : Centre national de la propriété forestière
- DEB : Direction de l'eau et de la biodiversité
DEE : Données élémentaires d'échange
DDT : Direction départementale des territoires
DREAL : Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
- EA : Enseignement agricole
EATDD : Écologie Agronomie Territoire Développement Durable
EEDD : Education à l'environnement et au développement durable
EMME : Ecology, monitoring and management of ecosystems
- EN : En danger (statut des listes rouges de l'UICN)
ENS : Espace naturel sensible
EPAGE HDHL : Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau Haut-Doubs Haute-Loue
- GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun
GDR : Groupe de recherche
GMNF : Gestion des milieux naturels et de la faune
GPN : Gestion et protection de la nature
GR : Grande randonnée (sentier de)
GRAINE : Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement
- IBGN : Indice biologique général normalisé
INPN : Inventaire national du patrimoine naturel
INRA : Institut national de la recherche agronomique
IPA : Indice ponctuel d'abondance
ISEM : Institut des sciences de l'évolution de Montpellier
- JEP : Journées européennes du patrimoine
- LC : Non menacée
LEADER : Liaison entre action de développement de l'économie rurale
LEGTA : Lycée d'enseignement général et technologique
LIFE : L'instrument financier pour l'environnement
LPO FC : Ligue pour la protection des oiseaux de Franche-Comté
- MEBFC : Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté
MINA : Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels
MFR : Maison familiale rurale
MIPE : Mission interservices des polices de l'environnement
MISEN : Mission interservices de l'eau et de la nature
MNHN : Muséum national d'histoire naturelle
MTECT : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
- NT : Quasi menacée
- OCLAESP : Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique
OFB : Office français de la biodiversité
OLT : Objectif à long terme
ONF : Office national des forêts
OPIE : Office pour les insectes et leur environnement
OT : Office du tourisme
- PAIC : Polytrap amélioré pour l'inventaire en canopée
PCAET : Plan climat air énergie territorial
PNR : Parc naturel régional
PSG : Plan simple de gestion (sylvicole)
PNA : Plan national d'actions

RAS : rien à signaler
REBBEL : Recherche biodiversité bien-être loisirs
RNF : Réserves naturelles de France
RNN : Réserve naturelle nationale
RNR : Réserve naturelle régionale
RTE : Réseau de transport de l'électricité
RPI : Regroupement pédagogique intercommunal

SATE : Service d'assistance technique dans le domaine de l'eau
SBFC : Société botanique de Franche-Comté
SERENA : Système de données et d'échange de données des réseaux d'espaces naturels
SESSAD : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile
SHNA : Société d'histoire naturelle d'Autun
SHNPM : Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard
SINP : Système d'information sur la nature et les paysages
STA : Service territorial d'aménagement
STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
STEDD : Sciences, technologies et éducation au développement durable
STEP : Station d'épuration
STERF : Suivi temporel des espèces de rhopalocères de France
StN : Syrph-the-net (méthode de diagnostic des milieux naturels à partir du peuplement des syrphes)
STOC-EPS : Suivi temporel des oiseaux communs - Echantillonnages ponctuels simples
SHOC : Suivi hivernal des oiseaux communs

TRI : Tri recyclage insertion

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
UFR : Unité de formation et de recherche

VU : Vulnérable



Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*) à Chassagne-Saint-Denis)



Organisme gestionnaire

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

24, Grande rue - 25330 Cléron

Tél. : 03 81 62 14 14

Courriel : ravin.valbois@espaces-naturels.fr

www.cen-franchecomte.org